



LA FIBRE AVANCE !

100 000^e prise déployée

Avec cette 100 000^e prise, le Département franchit le cap des 50 %
des foyers et professionnels lot-et-garonnais raccordables
au Très haut débit par fibre optique.

Début 2023, les travaux de déploiement auront débuté sur
l'ensemble des communes de Lot-et-Garonne et, comme prévu,
en juin 2024, la totalité du département sera couverte.

— P. 6 et 7



SOLIDAIRE(S)

Protection de l'enfance

En tant que chef de file des solidarités, le Département vient en aide aux enfants heurtés par des accidents de la vie et qui ne bénéficient pas d'un environnement propice à leur épanouissement. Prévenir et protéger... deux maîtres-mots qui résument la mission qui incombe au Conseil départemental. — P.9

TERRE DE RÉUSSITE

Sur le chemin de l'emploi

Insertion professionnelle, formation professionnalisante... le Département met tout en œuvre pour aider les Lot-et-Garonnais-es à (re)trouver le chemin de l'emploi. Cette nouvelle rubrique met en lumière les actions qu'il mène en partenariat avec les acteurs locaux. — P.12

RÉDUCTION DES DÉCHETS

L'affaire de tous !

Du tri à la valorisation en passant par la collecte... la réduction des déchets est l'affaire de tous. Avec le syndicat ValOrizon, le Département implique tous les acteurs pour répondre aux enjeux sociaux, financiers et environnementaux. — P.16 et 17

Retrouvez toute l'actualité
du Département
sur [47actus.fr](https://www.47actus.fr),



Facebook et Instagram





Antoine Dominique

Sophie Borderie
Présidente du Conseil départemental

Agir avec vous et pour vous ! Tel est le mot d'ordre que je fixe au Conseil départemental pour cette année 2022.

Agir avec vous, c'est d'abord tenir les engagements que nous avons pris devant les Lot-et-Garonnais et que nous mettons en œuvre depuis les élections départementales de juin 2021. Ces engagements, ce sont la revalorisation du tarif de l'aide à domicile pour accompagner plus dignement les personnes âgées et handicapées, c'est l'élaboration d'un plan dédié aux routes et déplacements du quotidien pour améliorer la qualité des routes secondaires, c'est le tarif unique à 2 € dans les cantines des collèges, c'est le lancement du « chèque assos » pour permettre au plus grand nombre d'avoir accès à la culture et au sport. Ces engagements tenus ou en passe de l'être, ce sont aussi un meilleur accompagnement des Lot-et-Garonnais dans la rénovation énergétique de leur logement, l'extension du programme « Du 47 dans nos assiettes » aux premiers Ehpad et demain, dès que le Gouvernement nous y autorisera, l'expérimentation d'une équipe mobile de médecins salariés du Département car la santé est un droit fondamental que nous voulons garantir.

Agir pour vous, c'est assumer nos responsabilités dans le respect de l'intérêt général et du contribuable lot-et-garonnais. Je viens de le réaffirmer dans le dossier de la LGV où, contrairement à d'autres, je me refuse à céder aux pressions et influences extérieures et à dilapider l'argent du contribuable. Sur ce sujet, comme sur tous les autres, ma seule boussole, c'est l'intérêt du département et de ses habitants et cela passe par de la détermination et de la constance.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2022.

Retrouvez-nous sur...

l'émission
TERRE D'INITIATIVES



En bref

L'échangeur d'Agen-Ouest se dessine ! Cette nouvelle porte d'entrée sur l'agglomération d'Agen va améliorer la desserte de notre territoire, rééquilibrer les trafics entre les 2 rives à Agen et accompagner le développement économique. Les travaux débutés en 2021 comprennent la création d'une gare de péage, de 2 haltes, 4 bretelles d'accès à l'A62, 3 bassins de traitement des eaux et 1 nouveau pont sur l'A62. Le coût de cette infrastructure est estimé à 17,4 millions d'euros HT. Elle est cofinancée par le Département et l'Agglomération d'Agen à hauteur chacun de 6,15 M€. Le solde du coût de réalisation et les frais d'exploitation sont à la charge de Vinci Autoroutes. À noter que 1,3 M€ du projet est réservé aux aménagements paysagers (essences végétales adaptées aux conditions climatiques et correspondant au paysage du grand Agenais) et à l'environnement (création de mares favorables au développement des amphibiens...). Pour découvrir ce chantier majeur avant la mise en service fin 2022, rendez-vous sur www.a62-agen-ouest.fr



Vinci Autoroutes



Dép. 47 - Xavier Chambelland

C'est officiel, le 91^e Congrès de l'Assemblée des Départements de France-ADF aura lieu les 12, 13 et 14 octobre prochains en Lot-et-Garonne ! En accueillant cet événement d'envergure nationale, le Lot-et-Garonne assied sa réputation de « terre de congrès et de grands événements ». Plus d'un millier de congressistes venus de toute la France, dont les présidents et membres des exécutifs départementaux, sont attendus, avec à la clef de très importantes retombées économiques directes et indirectes. Déjà en février 2020, le 47 avait accueilli les Ateliers de l'ADF (photo).



HOMMAGE



Dép. 47 - Xavier Chambelland

Francis Da Ros nous a quittés le 25 décembre. Véritable élu de terrain, défenseur acharné d'une ruralité authentique, il a incontestablement marqué sa commune et son canton. Parallèlement à son mandat de maire de Saumejan (1989 à 2020), il a été conseiller général du canton de Houeillès (1998 à 2015). Grâce à cette fonction, il intégrera le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) et en prendra la présidence. Avec Pierre Camani, il initiera et conduira un exceptionnel plan de modernisation des centres de secours du département. En septembre 2015, c'est en partie grâce à lui qu'Agen accueillait le congrès des sapeurs-pompiers. Il portera aussi avec détermination de nombreux autres dossiers tels que l'amélioration de la vie des personnes âgées, le maintien des services publics, le développement d'équipements collectifs, la modernisation des infrastructures de communication...

Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Bravo aux 12 structures de l'Économie sociale et solidaire lauréates de l'appel à projets départemental : Connaître et protéger la nature - Cultivons une terre vivante à Laplume (promouvoir la connaissance de la nature pour la protéger), Consom'Actes Cœur 47 - SoliDrive à Foulayronnes (lutter contre la précarité et le gaspillage alimentaire), Label Emmaüs à Damazan (insertion professionnelle et réemploi), Amicale de l'obsolescence déprogrammée à Blanquefort (favoriser l'autonomie et les comportements responsables), Objectif savoir-faire ensemble à Saint-Romain (Fab-Lab textile), Environnement Plus à Marmande (insertion des publics en difficultés), Château & Fabriques de Buzet (préservation et sauvegarde du patrimoine immobilier et culturel du Château de Buzet), Agir plus 47 à Nérac (promotion de projets innovants), Les petits grains à Sainte-Colombe (promouvoir les savoirs dans le domaine de la justice agricole et alimentaire), Zone d'opportunité (inclusion sociale et insertion professionnelle de personnes en situation de handicap), Coop du Tilleul à Masquières (créer des services de proximité) et Bamboua à Roquefort (insertion sociale et professionnelle). Pour revoir les temps forts des 1^{ères} assises de l'ESS et les interventions des grands témoins rendez-vous sur lotetgaronne.fr ou scanner ce QRCode



— Dép. 47 - Xavier Chambelland

CONSULTATION PUBLIQUE

Transbordeur du barrage de Fumel

Après le franchissement de Saint-Vite avec sa nouvelle écluse mise en fonction en 2021, l'enjeu est désormais d'assurer la continuité de 130 km de navigation continue sur le Lot en passant le barrage de Fumel. La phase de concertation s'engage. Vous avez jusqu'au 3 février pour prendre connaissance du projet de transbordeur. Explications.

Ce projet a pour objectif de rétablir en continu la navigation sur le Lot, d'Aiguillon à Luzech (46), soit 130 km de navigation fluvial au total. Une étape majeure a été franchie cette année avec l'écluse de Saint-Vite pour laquelle le Département a investi 1,7 million d'euros. Mais les bateaux empruntant la rivière sont stoppés au niveau du barrage de Fumel et ne peuvent pas aller plus loin et rejoindre le département.

L'idée est donc de permettre aux plaisanciers de le contourner en prenant la voie terrestre ! Comment ? Les bateaux seront sanglés, arrimés à une structure ressemblant à un pont roulant montés sur pneus puis sortis de l'eau. Ensuite, ce transbordeur roulera à 3 km/h sur une piste longue de 130 mètres avec une inclinaison de 4 %. Après un trajet de 15 minutes, les bateaux seront remis à l'eau.

De tous les projets étudiés par le Département, celui-ci présente bien des avantages, et de loin le meilleur rapport coût/fonctionnalité/délai de mise en œuvre (en 2023). Il représente un investissement de 4,5 M€ alors que la construction d'une nouvelle écluse reviendrait à 3 fois plus cher (de l'ordre de 14 M€).

Objectifs du projet

- Rétablissement de la navigation.
- Évitement sur le site des espèces protégées et leurs milieux récepteurs.
- Emprise réduite au minimum sur l'environnement.
- Intégration des aménagements dans le paysage.
- Capacité d'accueil d'activités nautiques et économiques connexes au site.

Objectifs de la concertation de la population

- Partager la démarche de projet concourant à la formalisation de propositions d'aménagement pour le franchissement nautique du barrage de Fumel.
- Recueillir les avis, observations et remarques sur le projet afin d'en améliorer son acceptabilité sociale, économique et environnementale.
- Préparer l'engagement des démarches d'autorisation réglementaire pour la mise en œuvre administrative du projet.

Où aller ?

- Hôtel du Département à Agen
- Mairies de Fumel et de Montayral
- Communauté de communes Fumel Vallée du Lot

Mais aussi...

- www.lotetgaronne.fr

Pour donner votre avis

Concertation.transbordeur@lotetgaronne.fr

Visionnez la vidéo du projet



— Dép. 47 - Xavier Chambelland

C'est parti pour l'aménagement du 11^e Espace naturel sensible. Propriété du Département, l'ENS de Rieucourt (34 ha) est situé à Pindères, à proximité du Center Parcs. Objectifs du Département : préserver sa qualité écologique, assurer la sauvegarde de ses habitats naturels, le valoriser pour une ouverture à un large public. L'ensemble des aménagements se fait en collaboration avec notamment les acteurs de l'environnement (Sepanlog, CEN, Fédérations de Chasse et de Pêche...). Un projet d'envergure qui verra ses premières réalisations dans le courant du second semestre 2022.



5^e édition dans le cadre de la SEMAINE DU MIEL du 15 au 22 janvier 2022
Le Conseil départemental et l'Abeille Gasconne présentent

Le Marché au Miel

22 JANVIER
Hôtel du Département - AGEN
de 9h30 à 17h

Produit en Lot-et-Garonne

L'événement a lieu en plein air, dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur.

ENTRÉE GRATUITE

Respecter les consignes sanitaires en vigueur. Pour les personnes à risque, un accès sécurisé est disponible. Merci de votre compréhension.

LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest

Rendez-vous le 22 janvier pour la 5^e édition du **Marché au miel**. Après une version digitale en 2021 du fait du contexte sanitaire, l'édition de cette année devrait de nouveau accueillir du public (en fonction de l'évolution des protocoles sanitaires). Animations et dégustations sont au programme durant toute la semaine et sur l'ensemble du territoire grâce aux différents partenaires (restaurants, apiculteurs...). Le Marché se tient quant à lui le 22 janvier au Conseil départemental à Agen. Manifestation coorganisée par le Département et l'Abeille gasconne. Programme complet sur : lotetgaronne.fr ou 47actus.fr
L'événement a lieu en plein air, dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur.

La vie de nos villages

Aux côtés des territoires

En cette période de relance, le Département reste plus que jamais présent auprès des communes en étant leur premier partenaire. Tour d'horizon de quelques-unes des réalisations des derniers mois.



Lagrùère

Les travaux de réhabilitation dans le centre-bourg sont en cours. Une opération vertueuse sur le plan environnemental, car la place du village est réaménagée pour permettre l'infiltration des eaux pluviales. Ce projet bénéficie d'un soutien de 45 000 € du Département au titre de l'Appel à projet « relance verte ».

Marmande-Casteljaloux

La voie verte reliant Marmande à Casteljaloux, c'est 11 km de bande de roulement large de 3 m. Elle permettra aux vélos, rollers et piétons de se promener sur l'ancienne voie ferrée. La signalétique et le marquage au sol sont prévus en ce début d'année. Le Département soutient la pratique des mobilités douces et a donc subventionné les porteurs de projets : Val de Garonne agglomération (417 491 €) et Communauté de communes Coteaux et Landes de Gascogne (147 950 €).



Damazan

Les 10 logements (8 collectifs et 2 individuels) de la résidence Maurice-Dupuy d'Habitatys seront livrés fin janvier-début février. L'architecture des logements individuels est en harmonie avec la Bastide et la résidence s'intègre au projet d'îlot de fraîcheur porté par la commune. Son emplacement en centre-ville donne un accès direct aux commerces, aux écoles et à la Maison de santé pluridisciplinaire. Aide du Département : 27 500 €.



Nérac

La réhabilitation du Centre Samazeuilh, qui abrite de nombreuses associations caritatives, culturelles et sportives, est en cours. Réaménagement, mise en conformité de l'accessibilité et de la sécurité incendie... au total, le coût de l'opération est estimé à plus de 1,6 M€ HT, subventionnée par le Département au titre de la relance verte.

Castelmoron-sur-Lot

La place du Foirail s'est fait une beauté avec l'aide du Département (45 000 € dans le cadre de la relance verte). Désimperméabilisation du sol, pose de pavés, nouvelles places de parking, aménagement de l'esplanade avec jets d'eau lumineux...



Monflanquin

Depuis mi-novembre, le giratoire entre la D 124 et la D 150 sort de terre. Les travaux devraient se terminer fin mars. Objectif : fluidifier et sécuriser les échanges pour l'accès nord de la zone d'activité du Lidon. Le Département intervient à hauteur de 359 948 €.

Pont-du-Casse

La piste cyclable qui reliera Pont-du-Casse au réseau de pistes cyclables d'Agen est en cours d'aménagement. Le Département, souhaitant placer la transition écologique au cœur de la relance économique (relance verte), soutient ce projet à hauteur de 45 000 €. À noter que la commune a été lauréate de l'appel à projets national « Fonds mobilités actives » pour cet équipement.



Tonneins

Le chantier de construction de la gendarmerie par Habitatys a débuté en octobre. Il devrait durer 19 mois. Cette première tranche de travaux concerne les logements. La 2^e phase concernera la construction de la caserne. Le coût de ce projet au fort engagement énergétique est de plus de 12,2 M€. Il mobilise différents partenaires soucieux d'améliorer la sécurité des Lot-et-Garonnais et les conditions d'exercice des forces de l'ordre.



Laplume

Le chantier d'écoconstruction de la gendarmerie par Habitatys a débuté en octobre. Il devrait durer 17 mois. Cette première tranche de travaux concerne les logements. La 2^e phase concernera la construction de la caserne. Le coût de ce projet au fort engagement énergétique est de quelque 6 M€. Plusieurs partenaires financiers sont mobilisés pour que les forces de l'ordre travaillent dans un environnement de qualité.



Éric Bramat



— Dép. 47 - Xavier Chambelland

À 50 ans, Éric Bramat a derrière lui près de 20 ans de carrière dans la magistrature. Président du Tribunal judiciaire à Agen depuis mai 2020, il assume de facto la présidence du Conseil départemental de l'accès au droit (CDAD).

Éric Bramat a la justice chevillée au cœur. Malgré la réserve inhérente à sa fonction, l'homme est enthousiaste et déterminé. Il prône « une justice plus présente, plus proche, plus rapide, plus accessible ». À la tête de ce que l'on pourrait nommer une grosse PME (31 magistrats et 100 fonctionnaires), il assure le fonctionnement efficace du Tribunal, tout en améliorant le service rendu à la société. Mais son principal rôle est d'être juge.

Arrivé en plein déconfinement, l'une de ses premières missions a été de remettre en marche le Tribunal en y impulsant une vraie dynamique. Aujourd'hui, malgré la crise sanitaire, la justice fonctionne tout à fait normalement. Si déjà Marmande et Villeneuve-sur-Lot accueillent des audiences pénales avec une session par mois, Éric Bramat insiste sur l'importance du renforcement du maillage territorial de l'accès au droit, de

l'amélioration des « politiques d'accueil des justiciables dans les trois Palais de justice, des modes alternatifs de résolution des conflits ». Un travail « en réseau » se met en place avec une quinzaine de point-justice en Lot-et-Garonne. Son implication est aussi forte dans France services, qui remplace le service public au cœur des territoires.

Cette nouvelle offre donne aussi une meilleure efficacité au CDAD qu'il préside. Éric Bramat mise beaucoup sur d'autres actions pour donner une visibilité plus forte à son action : « Le CDAD a été à l'initiative d'un important colloque à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes célébrée le 25 novembre et soutenue par l'Organisation des nations unies. Le CDAD a un rôle majeur à tenir dans ce cadre. En 2022, une journée sur la médiation familiale et civile est programmée. »

PORTRAIT

Le CDAD 47 est en charge de la mise en œuvre de la politique de l'accès au droit au niveau départemental. Il propose des permanences d'information et de consultation juridique gratuites et confidentielles à destination des usagers dans 14 points-justice (dont 3 au sein des restaurants du cœur, deux en établissements pénitentiaires et un point-justice économique à destination des professionnels, implanté au sein de la CCI de Lot-et-Garonne avec des permanences d'avocats spécialisés en droit des affaires, et des juges consulaires du tribunal de commerce, avec pour objectif la prévention et le sauvetage des entreprises en difficulté). En outre, le CDAD cofinance les 4 permanences de consultation juridique animées par le barreau d'Agen à Agen, Marmande, Villeneuve-sur-Lot et à la CCI.

LE 47 FAIT PARLER DE LUI



« Sublime Tubéreuse », fragrance de la marque Acorelle, a reçu le prix de l'innovation responsable lors de la cérémonie des Fragrance Foundation Awards 2021. Avec une composition d'ingrédients 100 % d'origine naturelle, dont 92 % issus de l'agriculture biologique, ce parfum « durable et plus respectueux de l'environnement » se distingue ! C'est tout un savoir-faire qui a été reconnu et valorisé lors de la cérémonie du 7 octobre dernier. La senteur est conçue dans les laboratoires Odysud implantés à l'Agropole d'Estillac, par le nez Katell Plisson. Le groupe lot-et-garonnais a été pionnier dans le secteur, en développant dès 2006 sa marque Acorelle.

Reconnus pour la maîtrise de son métier et pour ses valeurs humaines, éthiques et professionnelles qu'il incarne, Gilles Nardy, chef du restaurant L'effet maison à Monflanquin, vient d'entrer au Collège culinaire de France. C'est son engagement au quotidien pour préserver notre patrimoine culinaire artisanal qui a été reconnu. Il rejoint Michel Dussau et Michel Trama. Créé en 2011 par 15 chefs français de renom, ce Collège est une communauté militante et indépendante, coprésidée par Alain Ducasse et Alain Dutournier. Il fédère sur tout l'Hexagone 2 800 femmes et hommes de métiers (restaurants, producteurs et artisans). www.lemettmaison.com



En fin d'année, le Conseil départemental a reçu « 2 étoiles » lors des Trophées de la participation et de la concertation co-organisés par *Décider ensemble* et *La Gazette des communes*. Ce prix national récompense et valorise les projets participatifs, comme le Conseil consultatif citoyen et le travail réalisé en Lot-et-Garonne (page 14).

Avec cette 100 000^e prise, le Département franchit le cap des 50 % des foyers et professionnels lot-et-garonnais raccordables au Très haut débit par fibre optique. Début 2023, les travaux de déploiement auront débuté sur l'ensemble des communes de Lot-et-Garonne et, comme prévu, en juin 2024, la totalité du département sera couverte.



La fibre avance !

100 000^e prise déployée

Pour tout renseignement

- Nouvelle-Aquitaine très haut débit (Nathd) : www.nathd.fr
- Syndicat mixte Lot-et-Garonne numérique contact@lgnum.com
05 53 69 45 81



— iStock — Pivetto

Vidéoconférence, téléchargement de film, jeux, télé, alarme et caméra de surveillance, musique en streaming, domotique, multiplication des écrans... Nos usages des technologies numériques demandent de plus en plus de débit et la période actuelle, sur fond de crise sanitaire et de recours au « distanciel », ne fait qu'accroître encore cette tendance. Le Très haut débit (THD) par fibre optique est la réponse à ces besoins, sa capacité étant par définition illimitée. Autre avantage, l'usage simultané est possible en gardant la même qualité de connexion, quelle que soit l'activité des membres du foyer ou des salariés. Depuis 2018 et les premiers

déploiements impulsés par le Conseil départemental et le syndicat dédié Lot-et-Garonne numérique, notre département fait la course en tête. En se saisissant de l'Appel à manifestation d'engagements locaux (*lire encadré LGNum*) lancé par l'État, le Lot-et-Garonne a gardé cette longueur d'avance et a même nettement accéléré, gagnant 5 ans sur le planning initialement annoncé. C'est ainsi que le 21 décembre à Barbaste a été soudée la 100 000^e prise de fibre optique. Les travaux réalisés atteignent donc aujourd'hui un seuil symbolique, qui met en évidence le rythme soutenu avec lequel la fibre se déploie sur le territoire, avec un effet d'accélération sur la période

récente due à « l'industrialisation » du process.

En dépit de la crise sanitaire, le déploiement de la fibre optique (FtTH - Fiber to the home - Fibre jusqu'à l'abonné) et le nombre d'abonnements ont en effet progressé à un rythme élevé. Pour preuve, le nombre de prises construites en 2020 a dépassé celui de 2019. Et, au premier semestre 2021, le nombre de prises construites dépassait déjà la production de toute l'année 2020. La cadence de déploiement, encore en accélération, dépasse désormais les 4 000 prises déployées par mois. Soit entre 40 000 et 50 000 prises par an. À ce rythme, les 200 000 prises seront déployées sur l'ensemble du Lot-et-Garonne à l'horizon 2024.



Pierre Camani, conseiller départemental délégué au Numérique et président de LGNum, a participé au branchement de la 100 000^e prise le 21 décembre à Barbaste, avec la présidente du Conseil départemental Sophie Borderie et Valérie Tonin, conseillère départementale et maire de la commune.

— Thierry Breton

Et une fois le réseau construit ?

→ Déploiement des offres

Délai légal minimum et incompressible de 3 mois

Une fois la fibre déployée, ce délai de 3 mois permet aux différents opérateurs, s'ils le souhaitent, de se préparer à proposer des offres commerciales.

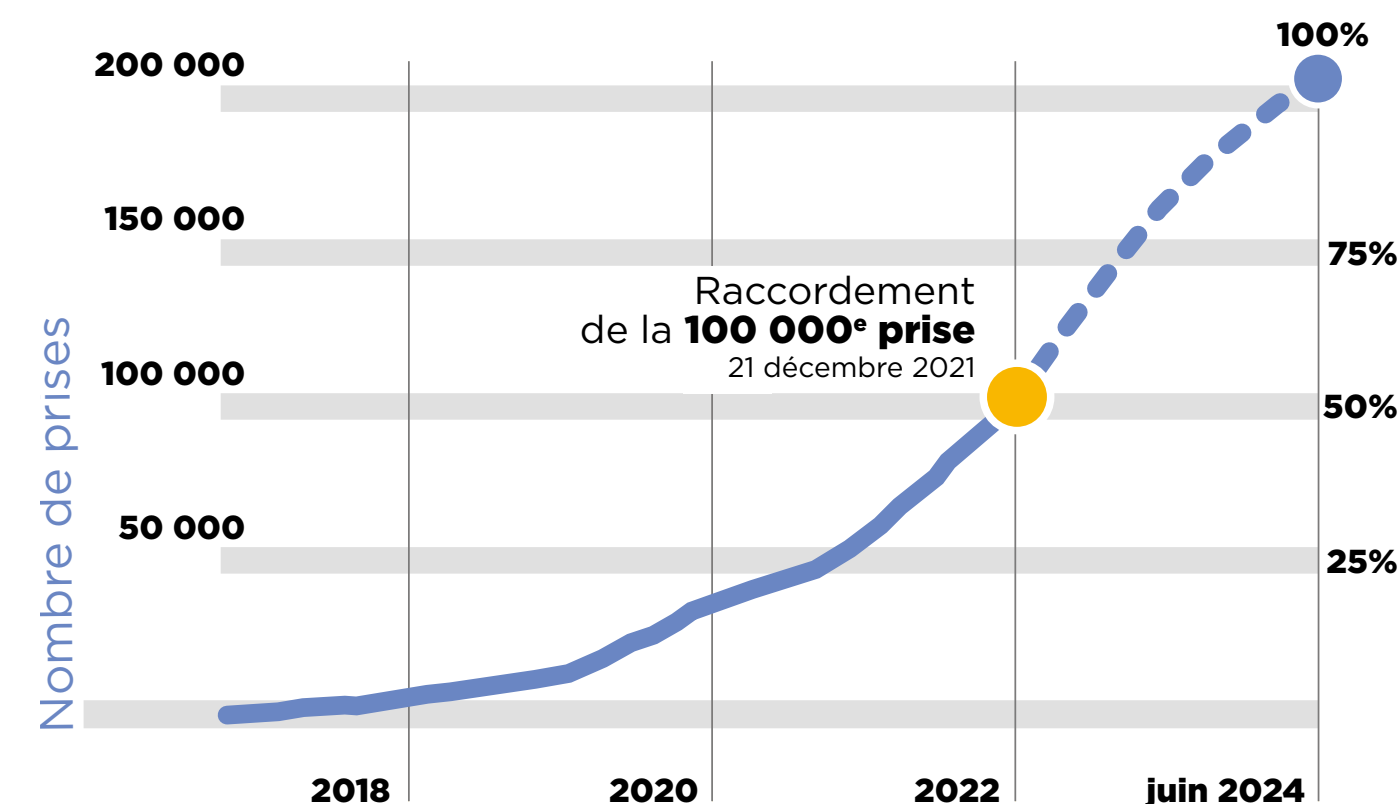
→ Choisissez votre opérateur

Vous pouvez vous abonner auprès de l'opérateur de votre choix **parmi ceux présents sur le réseau.**

Comment faire ?

- En testant votre éligibilité sur les sites des opérateurs et sur le site de Nouvelle-Aquitaine THD (<https://nathd.fr>) en charge de l'exploitation du réseau public départemental. Vous pourrez ainsi vérifier que votre adresse est bien desservie par la fibre optique.
- En souscrivant votre abonnement auprès de l'opérateur choisi.
- Un rendez-vous est pris avec le technicien afin d'installer la prise optique dans votre logement et d'y brancher la nouvelle box. Le câble fibre optique installé suivra le même chemin que le fil du téléphone.

Numéro vert En attendant le déploiement généralisé du Très haut débit, des solutions existent partout en Lot-et-Garonne, depuis 2 ans, pour accéder au haut débit (entre 8 et 30 Mbps) : l'ADSL, la 4G fixe et le réseau Wifi haut débit départemental. Si ces solutions n'offraient pas le débit recherché, le satellite peut alors constituer une alternative avec des débits pouvant aller jusqu'à 100 Mbps. En attendant l'arrivée de la fibre, les conseillers numériques informeront les Lot-et-Garonnais de toutes ces solutions grâce à un numéro vert mis en place courant 2022.



LGNum Lot-et-Garonne numérique rassemble, aux côtés du Département et de la Région Nouvelle-Aquitaine, l'ensemble des collectivités et acteurs concernés par le déploiement du très haut débit fibre (intercommunalités et Territoire d'Énergie). Pour accélérer le déploiement de la fibre optique dont il avait la charge, il a été le premier de France à se saisir dès 2018 de la procédure d'Appel à manifestation d'engagements locaux (AMEL) mise en place par l'État.

Dans le cadre de cette procédure, l'opérateur Orange vient compléter le déploiement de la fibre optique sur le département.

Habitallys

Un toit pour tous

Le rôle des offices publics de l'habitat est de loger. Mais pas n'importe comment. L'OPH Habitallys développe divers programmes qui offrent aux Lot-et-Garonnais.es des solutions de logements adaptées à toutes les étapes de la vie. L'objectif est que chacun.e trouve un toit correspondant à ses besoins, son âge, sa situation familiale... À son parcours de vie tout simplement.

PRÉSENTATION

Habitallys est un acteur incontournable du logement. Thomas Bouyssonnier, le nouveau président et le conseiller départemental délégué à l'habitat, est très impliqué dans sa nouvelle mission. « Habitallys est une belle structure, avec de belles missions, une belle organisation et des compétences qui permettent de mettre en œuvre rapidement des projets très concrets, de répondre à la demande des locataires. » En effet, l'Office leur propose un véritable « parcours résidentiel » car lorsqu'on devient bénéficiaire d'un logement HLM, celui-ci est adapté à la composition de la famille et à ses revenus à ce moment bien précis. Puis avec le temps, les besoins évoluent. Il faut parfois prendre un logement plus grand. Ensuite, les enfants partent, le logement devient trop grand et/ou trop cher. La vieillesse arrive enfin avec son lot de problèmes (handicap, perte de mobilité...), etc. « Nous allons de plus en plus être présents sur

les projets d'habitat inclusif, les projets d'habitat destinés aux personnes âgées. Les besoins augmentent sur l'ensemble de notre territoire et nos aînés n'ont pas tous les moyens et l'envie de vivre en Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). On va engager des partenariats avec le Conseil départemental et investir autant que possible », poursuit-il. Car le rôle d'Habitallys est bien là : construire de nouveaux logements (individuels ou collectifs) et réhabiliter son patrimoine existant afin

d'améliorer le cadre de vie et le confort de ses locataires : travaux d'isolation pour accroître les performances énergétiques des habitats (diminution de la facture Énergie), travaux d'accessibilité (remplacement d'une baignoire par une douche), etc.

L'office répond aussi à la demande des communes et joue clairement un rôle dans l'aménagement du territoire. Il est déjà présent sur 107 communes, soit quasiment un tiers du département. « Nous les aidons à réaménager

leurs centres villes et bourgs en partenariat avec la SEM 47 (Société d'économie mixte) ou le CAUE (Conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement). On sait travailler en direct avec les maires et faire du sur-mesure. On peut très bien réhabiliter un seul immeuble dans la rue principale et faire deux logements, ou en construire 40, si besoin. On accueille beaucoup de familles de travailleurs socialement insérées. Des familles qui font la vie des villages et villes, l'économie locale, ont des enfants à l'école », explique Thomas Bouyssonnier.

L'office s'investit aussi auprès des communes pour réaliser des projets qui dépassent sa mission première qu'est le logement social. Aussi, Habitallys est en train de construire deux gendarmeries à Laplume et Tonneins (lire page 4). Ce challenge d'envergure lui ouvre les portes de la diversification et prouve sa capacité à s'adapter.



Habitallys va, de plus en plus, être présent sur les projets d'habitat inclusif destinés aux personnes âgées. Les besoins augmentent sur le territoire et nos aînés n'ont pas tous les moyens et l'envie de vivre en Ehpad. »



Thomas Bouyssonnier
Conseiller départemental délégué à l'habitat et président d'Habitallys

Devenir propriétaire

Habitallys développe une activité d'accession sociale à la propriété pour les locataires et les ménages à revenus modestes qui veulent devenir propriétaires. 28 logements individuels ont ainsi été vendus en 2021.

Rassure-toit

Habitallys dépasse ses fonctions en réalisant des actions sociétales en faveur des publics fragiles et démunis. Par exemple, il met gratuitement 12 appartements meublés et équipés à la disposition des victimes de violences conjugales et de leurs enfants. Pour l'instant, le dispositif « Rassure-toit », soutenu par le Département, est implanté au Passage, à Foulayronnes, à Villeneuve-sur-Lot, à Marmande, à Tonneins, à Fumel et à Casteljaloux.

Autre action en direction de l'environnement, cette fois-ci : mise en service de pavillons de compostage comme à la résidence Eaubonne à Marmande.

20 ans

En 2022, Habitallys fête ses 20 ans et déménage au printemps.

Le siège social de Scaliger est transféré au-dessus de l'Agence Habitallys d'Agen, avenue du midi.



Travaux à la Résidence Simone-Veil à Nérac.

Protection de l'enfance

En première ligne !

En tant que chef de file des solidarités, il revient au Département de venir en aide aux enfants heurtés par des accidents de la vie et qui ne bénéficient pas d'un environnement propice à leur épanouissement. Prévenir et protéger... deux maîtres-mots qui résument la lourde tâche qui incombe au Conseil départemental.

Le schéma de prévention et de protection de l'enfance qu'il vient d'adopter pour les 5 prochaines années encadre ce travail. Il sert de fil conducteur à l'action de la collectivité et de ses partenaires, en prise directe avec la dure réalité du terrain.



Un plan d'actions pour les agents départementaux de l'Aide sociale à l'enfance

Partout en France le secteur de la protection de l'enfance est en tension. Le Secrétaire d'État en charge de la protection de l'enfance, Adrien Taquet a reconnu que cette responsabilité n'incombe pas seulement aux Départements mais également à l'État « *qui ne doit et ne peut pas se défausser* ».

Parfaitement consciente des difficultés que les quelque 340 agents départementaux de ce secteur rencontrent au quotidien dans l'exercice de leurs missions, la présidente Sophie Borderie a demandé à l'administration générale d'élaborer, dans la continuité des mesures déjà prises depuis un an, un plan d'actions visant à améliorer les conditions de travail sur le terrain : création de postes, équipe volante, renforcement des moyens et des pôles administratifs, formation, campagne de recrutement d'assistants familiaux... Ce plan vise un double objectif : trouver des solutions pour améliorer les conditions de travail des agents concernés et protéger les enfants qui sont confiés au Département.

C'est un sujet récurrent que les médias traitent de manière plus ou moins spectaculaire. Tout le monde s'accorde en tout cas sur un point : la société doit pouvoir protéger ses enfants, il s'agit là d'une responsabilité collective. Et le Département assume cette mission, en première ligne, avec l'aide d'un important réseau de partenaires. En Lot-et-Garonne, quelque 2 000 enfants sont concernés, alors même qu'on

estime généralement qu'un quart de ces jeunes placés sous la responsabilité de l'aide sociale à l'enfance présentent des troubles psychiques et nécessiteraient une prise en charge adaptée. La collectivité est ainsi en première ligne mais aussi souvent l'ultime recours pour donner un avenir à ces jeunes. Le Département consacre en moyenne 52 M€ par an à cette compétence. De plus, la présidente Sophie Borderie est intervenue à l'ADF

(Assemblée des Départements de France) pour demander à l'État de consacrer les moyens suffisants pour accompagner les Départements dans cette mission, par exemple en matière de pédopsychiatrie.

Mettre à l'abri et aider à grandir

Le schéma 2021-2025 du Conseil départemental est construit autour de 4 grandes orientations et 60 actions qui garantissent

la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, soutiennent son développement physique, affectif, intellectuel et social et préservent sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation. Puisque prévenir, c'est agir le plus tôt possible auprès des familles, le Département en a fait la 1^{re} orientation de son schéma dont l'objectif est de protéger un tout-petit, un enfant ou un adolescent de manière à le/les mettre à l'abri de mauvais traitements, d'un danger physique ou moral. Pour être efficace et éviter qu'une situation ne dégénère, il est nécessaire d'anticiper, d'être à l'écoute, d'être réactif (orientation 2). Aujourd'hui, « Enfant de l'Ase » (Aide sociale à l'enfance) ne doit pas (plus) rimer avec « enfant à l'avenir chaotique ». Ils doivent

pouvoir construire leur avenir, pleinement et sereinement, à l'instar de n'importe quel enfant (3^e orientation). Arriver à de tels résultats ne peut se faire que si les efforts sont mutualisés, si tous les partenaires, intervenants, professionnels « parlent » d'une même voix pour accompagner au mieux les enfants (orientation 4).

Un schéma départemental, c'est quoi ? C'est une feuille de route qui définit sur une période donnée les orientations du Conseil départemental. Ainsi, le schéma de la prévention et de la protection de l'enfance court sur la période 2021-2025. Il propose différentes mesures pour protéger les mineurs. Il va même au-delà de ses obligations légales en accompagnant un certain nombre de jeunes majeurs jusqu'à 21 ans. Il a été adopté le 26 novembre 2021, après l'avis favorable de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance (ODPE).

Groupements d'entreprises

L'union fait la force !



Le 17 décembre, le Département a signé une convention avec l'ensemble des groupements d'entreprises de Lot-et-Garonne, en présence de la Chambre de commerce et d'industrie. Objectif : soutenir l'économie locale.

Le 17 décembre, le Département s'est une nouvelle fois engagé aux côtés des 5 groupements d'entreprises du Lot-et-Garonne.

En signant une convention de 3 ans avec ces structures, il se mobilise pour dynamiser l'économie locale.

EXPLICATIONS

Donner les moyens aux groupements d'entreprises d'anticiper leurs actions pour les trois prochaines années, tel est l'objectif de la convention qui a été signée le 17 décembre entre ces structures et le Département. Le Conseil

départemental continue donc de s'impliquer en faveur du développement économique dans le respect de ses compétences. Une enveloppe globale de 500 000 € va permettre à chacun des cinq groupements du Lot-et-Garonne (*lire ci-contre*) de construire un

programme d'actions cohérent et structuré sur la période 2021-2023.

Ce soutien procure un réel confort aux différentes structures qui peuvent ainsi mieux planifier les actions à mener sur le long terme. Elles pourront jouer pleinement leur rôle d'animateur de leur réseau d'entreprises fédérées en fonction de leur domaine d'activité ou de thématiques transversales. Leurs entreprises adhérentes bénéficieront ainsi d'un accompagnement mutualisé et stratégique pour des actions internes ou externes pour conforter leur développement. Chose qu'elles ne pourraient pas faire si elles étaient isolées, faute de temps et de moyen.

Groupement d'entreprises, c'est quoi ? C'est une association constituée d'entreprises dont l'activité relève de la même filière ou qui poursuivent un objectif commun. Une entreprise peut être membre de plusieurs groupements, par exemple de Gascogne Environnement pour bénéficier d'un appui dans sa démarche qualité et du Club Export 47 pour se développer à l'international.

Le Lot-et-Garonne compte 5 groupements :

- Gascogne Environnement : qualité, hygiène, sécurité et environnement (130 adhérents)
- Sotra 47 : métallurgie et sous-traitance (50 adhérents)
- Club Export 47 (anciennement CIEL 47, changement de nom en 2021) : développement à l'international (37 adhérents)
- Prod'iaa : agroalimentaire (35 adhérents)
- Promobois : transformation du bois (30 adhérents)

2021-2023, LEURS ACTIONS

Paroles à...

Éric Bocquier

Entreprise Vitamont à Monflanquin, président de Gascogne Environnement

« Gascogne Environnement rassemble 130 entrepreneurs autour d'une volonté commune : faire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) une véritable opportunité de développement. L'association poursuit son programme d'animation pour former les collaborateurs des entreprises et vient de lancer une plateforme dédiée RSE pour leur permettre d'aller plus loin dans leurs démarches et ainsi créer le "réseau RSE 47". »

**Thierry Labarbe**

Entreprise Défi Industrie à Estillac, président de Sotra

« Poursuivant sa démarche de promotion des entreprises industrielles, Sotra permet par sa présence sur différents salons, de communiquer sur le savoir-faire des sous-traitants et constructeurs adhérents au groupement. Validée par les nombreux contrats remportés par les entreprises locales, cette action contribue à mettre en avant les compétences et la vocation industrielle de notre département. »

**Cédric De Bourayne**

Entreprise Kirpy à Layrac, président du Club Export 47

« Le Club Export, c'est 40 entreprises adhérentes pour 365 M€ de CA à l'export. Il favorise et soutient le développement collectif à l'international des entreprises du territoire mais aussi le partage d'informations et d'expérience. Véritable accélérateur de business, il permet à ses membres d'explorer et de prospecter à l'international. La conquête de nouveaux marchés est le leitmotiv du Club Export. »

**José Mateo**

Entreprise Café Launay au Passage, président de Prod'iaa

« Prod'iaa est une association qui a pour vocation d'assurer la promotion et le développement des entreprises agroalimentaires du Lot-et-Garonne, première filière du département. L'emploi et l'attractivité des métiers sont les enjeux cruciaux pour nos industries. Ainsi, Prod'iaa mène des actions pour trouver des solutions de recrutement, faire découvrir les métiers et attirer les jeunes talents. »

**Jean-Pierre Causero**

Entreprise Bois tourné aquitain à Casteljaloux, président de Promobois

« Promobois, c'est permettre un échange entre ses membres pour partager une "histoire", provoquer une émulation et créer du lien. Dans le cadre de la promotion de ses entreprises industrielles, Promobois leur permet de se fédérer pour saisir des opportunités économiques communes. En particulier par sa présence sur différents salons, de communiquer sur le savoir-faire des entreprises et notamment de la 2^e transformation du bois du département. »



Agropole

Rayonner et s'ouvrir au grand public

Agropole... Beaucoup de Lot-et-Garonnais en connaissent le nom, mais peu ont franchi ses portes. Pour faire connaître ses savoir-faire, l'activité et les entreprises, la technopole s'ouvre de plus en plus au grand public, dont les scolaires, en organisant des manifestations dédiées à l'agroalimentaire. Elle ouvrira également un espace de coworking début 2022.

EXPLICATIONS

Une technopole est un lieu consacré à l'innovation, la recherche et au développement des hautes technologies. La technopole Agropole a la particularité d'être spécialisée dans l'agroalimentaire. C'est la seule technopole de ce type à l'échelle européenne et elle est dans le Lot-et-Garonne ! Depuis plus de 30 ans, elle se développe sur la rive gauche de la Garonne, mais peu d'entre nous ont fait le détour pour y pénétrer ou même essayer de comprendre son activité. Reconnue pour son excellence dans la filière agroalimentaire au niveau national et même européen, son savoir-faire et ses compétences manquent d'échos auprès du grand public lot-et-garonnais. Parler d'Agropole signifie parler de son cœur de métier, l'agroalimentaire. Tout l'enjeu de cette ouverture est là : faire découvrir les produits qui sortent de ses usines, et que nous connaissons pour les consommer, rendre accessible au grand public les technologies utilisées dans ses laboratoires ou familiariser les scolaires aux métiers qui sont proposés sur la technopole. Aussi, Agropole à son échelle, écrit l'agroalimentaire de demain, dessine ce qu'il aura dans nos assiettes dans 10 ans, en accompagnant startup et entreprises dans le chemin de l'innovation.

Ainsi, début octobre 2021, une trentaine de collégiens du Collège Chaumié d'Agen a passé une journée chez Cité Gourmande pour découvrir la production de plats

savoureux à base de pommes de terre et de légumes cuisinés. Ils sont maintenant incollables sur la frite ! Ils ont visité une usine sans bouger d'un pouce grâce à un casque de réalité virtuelle prêté par l'IFRIA (Institut de formation régional des industries alimentaires). Ils ont aussi appris à déchiffrer les étiquettes des emballages alimentaires et ont comparé des yaourts et des caramels dans le laboratoire d'analyse sensorielle Agrotec. En s'ouvrant

au grand public, Agropole veut faire découvrir son savoir-faire et rendre les Lot-et-Garonnais fiers de la présence dans le département d'un des carrefours européens de l'agroalimentaire et des marques fortes telles que Maison Taillefer, Ensoleil'ade, Pom'Bistro, Lechef, Boncolac ou Pap's... Pour vulgariser les savoirs, Agropole participe également à des événements de portée nationale comme la Fête de la science, la Semaine du goût ou Découvrez ce que vous mangez...

Connaître Agropole, c'est aussi se donner la possibilité de travailler dans l'une de ses entreprises et d'intégrer un secteur d'activité dynamique et essentiel, l'agroalimentaire. Pour découvrir les nombreuses opportunités qui s'offrent à tous les profils de compétences, Agropole propose deux fois par an une journée recrutement au cours de laquelle les candidats rencontrent toutes les entreprises agroalimentaires du département. En septembre dernier, quelque 40 entreprises ont reçu plus de 300 candidats...

Et parce que la technopole réfléchit en permanence aux services innovants qu'elle peut proposer aux particuliers et aux entreprises, elle inaugurerait début 2022 un espace de coworking. Ce lieu de travail partagé est composé d'un open space de 15 places, de 2 salles de réunion équipées et d'un espace de convivialité intérieur et extérieur. Ce nouvel espace est dédié aux entreprises locales, aux professionnels de passage entre Bordeaux et Toulouse et aux étudiants à la recherche d'un espace de travail stimulant.

Agropole est à l'orée d'une nouvelle ère, ouverte plus que jamais sur l'extérieur.

À RETENIR

14 avril :
6^e édition
d'Agropole
Recrutements



Deux questions à

Paul Vo Van

Président d'Agropole services et conseiller départemental de l'Ouest Agenais

Pouvez-vous dresser un mini portrait d'Agropole ?

Je le dis souvent, Agropole c'est le chemin le plus court entre une idée agroalimentaire et un projet industriel concret. Depuis 30 ans, le rôle d'Agropole est d'accompagner la naissance et la croissance des entreprises agroalimentaires. C'est une vraie réussite qui porte aujourd'hui 2 637 emplois. C'est aussi une technopole et en ce sens, c'est un lieu de savoirs et de savoir-faire sur lequel se mélangent startup, porteurs de projets, agriculteurs, petites et grandes entreprises. Tous ont accès à des services et outils spécialisés. C'est un écosystème vertueux.

Comment voyez-vous le futur d'Agropole ?

Solidement ancrée dans le bassin de vie agenais, Agropole peut maintenant s'affirmer comme la plateforme d'accompagnement de l'agroalimentaire pour tout le département, et même au-delà. Elle doit intégrer les nouveaux enjeux environnementaux en travaillant avec ses partenaires les questions liées au bio, à l'emballage, à la qualité nutritionnelle et à la sécurité des approvisionnements. Agropole doit aussi être chef de file pour la mise en œuvre de la mutation qu'appelle la société dans les domaines de la Responsabilité sociale des entreprises (RSE). Son équipe très dynamique est pleinement mobilisée pour ces défis. J'espère pouvoir vous en présenter les évolutions très rapidement !



Atelier « Découvrez ce que vous mangez ? »



Vous voulez ouvrir votre boîte ? Cela tombe bien, le 3 février Albret communauté organise la Journée d'information de la création d'entreprise, à la salle des fêtes de Calignac. Au programme : rencontre avec les professionnels de l'entrepreneuriat (9 h 30/12 h 30) et atelier sur le statut de la microentreprise (sur inscription, 14 h 30/16 h 30).



Center Parcs recrute ! Rendez-vous mardi 18 janvier à la salle des fêtes de Feugarolles dès 9 heures. 300 postes sont à pourvoir dans la restauration, la vente alimentaire, l'accueil, l'animation, la sécurité, les activités aquatique, la maintenance, l'administration, le nettoyage.

Travail, insertion, formation

Sur le chemin de l'emploi

Insertion professionnelle, formation professionnalisante... le Département met tout en œuvre pour aider les Lot-et-Garonnais-es à (re)trouver le chemin de l'emploi. Cette rubrique met en lumière les actions qu'il mène en partenariat avec les acteurs locaux.

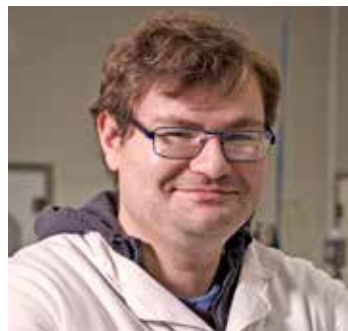
JOB47

Regards croisés

Depuis 2018, le Conseil départemental gère la plateforme Job47 dont le but est de faciliter la rencontre entre les demandeurs d'emploi allocataires du RSA (Revenu de solidarité active) et les recruteurs. Cet outil simple d'utilisation répond de manière concrète aux besoins des employeurs et met en valeur les compétences et les aptitudes professionnelles des demandeurs d'emploi. En 2021, 55 contrats ont été signés. Rencontre avec Marie Gourbeil de la société Tevap à l'Agropole qui a recruté Thomas Imhoff.

Les circonstances de la vie ont fait que **Thomas Imhoff** a été au RSA - Revenu de solidarité active durant 4 ans. Quatre longues années d'incertitude, des recherches qui n'aboutissent pas, un moral en dent de scie. Puis, Pôle emploi lui parle de la plate-forme Job47 dont le concept répond à une problématique simple mais souvent difficile à mettre en œuvre : faire se rencontrer les offres et les demandes d'emploi au RSA. « Je cherchais un poste de manutentionnaire pour

m'occuper des marchandises stockées dans les entreprises. Je n'avais pas de préférence pour le secteur d'activité. L'essentiel était de trouver un emploi », explique-t-il. Alors, après s'être inscrit sur job47.fr, il regarde toutes les annonces correspondant à ses attentes. Et il postule à une en particulier : Tevap à l'Agropole Agen. « Tout est allé très vite ! J'ai postulé le vendredi et le lundi soir, on me contactait déjà ! L'entretien a eu lieu le lendemain. Et j'ai commencé la semaine suivante », se souvient-il.



Thomas avoue être très satisfait de son emploi. « L'ambiance est bonne. Les horaires sont fixes et me conviennent parfaitement. Je m'y sens bien surtout après une longue période d'inactivité. »



De son côté la société Tevap avait besoin d'un manutentionnaire. Pour sa recherche, elle décide d'utiliser l'outil Job47 sur les conseils de Pôle emploi. « Nous trouvions le principe intéressant : donner une chance à une personne ayant un fort besoin de travailler », explique **Marie Gourbeil**. D'autant plus, qu'*a priori*, ces personnes sont très motivées et donnent le meilleur d'elles-mêmes. Dès que l'annonce a été publiée sur la plate-forme, Tevap a reçu plusieurs candidatures. « Nous avons convoqué tous les postulants en début de semaine pour un entretien individuel. Il avait pour but de vérifier leur motivation, leur aptitude à tenir le poste. C'était un entretien classique », se souvient-elle. C'est Thomas qui sort du lot et qui est embauché la semaine d'après. « Nous sommes très contents de lui et de son implication. Il est sérieux et fournit un travail de qualité. Il a su parfaitement s'intégrer à l'équipe. Ce qui est très important pour les relations. Thomas est un bon élément alors nous avons décidé de transformer son CDD en CDI. » Marie Gourbeil croit en Job47, si bien que dernièrement, son entreprise l'a de nouveau utilisée. Pari réussi pour Job47 avec cet exemple de recrutement !

PROFESSIONNALISATION

Devenir agent valoriste

La formation d'agent valoriste a fait son apparition en Lot-et-Garonne en novembre. Elle est proposée par le Cluster Économie circulaire et transition énergétique, associé à ValOrizon et au groupe de formation agenais AEN (Association pour l'Enseignement numérique). Une nouvelle session est programmée dans le courant de l'année. Mais de quoi s'agit-il exactement ?

Cette formation a pour objectif de professionnaliser les agents qui interviennent dans la valorisation des ressources (papier, meuble, brique, carton...). Chaque jour, ils sont nombreux à trier des matières ou des objets, en vue de leur recyclage. Leur travail permet de donner une seconde vie et une nouvelle utilisation à des produits destinés à être jetés et détruits. Ce travail semble très simple, pourtant il est complexe et évolue très vite pour tenir compte des réglementations.

Aussi, la formation propose 4 modules qui permettent aux participants (personne exerçant déjà dans la filière, en insertion ou demandeur d'emploi) d'avoir une vue d'ensemble de ce qu'est la filière, du tri au réemploi en passant par le recyclage. « Données clés du secteur de gestion des déchets ultimes », « Prévention et gestion des risques au poste de travail et réglementation », « Mission de l'agent en fonction des matières » et « Informatique pour faciliter la traçabilité des matières traitées » autant de sujets abordés en matinée. Les après-midi sont quant à eux destinés à des visites de déchèteries, de ressourceries, de centres de tri... Lors de la première session, en novembre, les « stagiaires » ont été unanimes : « cette formation a donné du sens à notre travail ». Ils se sont tous sentis flattés et sont désormais conscients qu'ils sont un maillon important de la filière tri-recyclage.



→ **3500** OFFRES D'EMPLOI

Flashez ce QR Code pour retrouver toutes les offres d'emplois du Conseil départemental, de Job47 (destinées aux allocations RSA - Revenu de solidarité active) et de Pôle emploi.

Ou rendez-vous sur www.lotetgaronne.fr/vivre/offres-demploi



Depuis le 4 octobre, **la Maison familiale rurale (MFR)** de Miramont-de-Guyenne propose une nouvelle formation en alternance : le CAP AEPE - Accompagnement éducatif petite enfance. Il s'agit d'une formation de 11 semaines par an en centre et le reste en entreprises avec un minimum de 14 semaines de stages (en crèches, écoles maternelles, centres de loisirs...). www.mfr-miramont.org

Lycée pro de Nérac

Sommellerie, formation d'excellence

En 2016, Julie Dupouy est classée 3^e au Concours mondial des Sommeliers. En 2021, Joao Ferreira décroche le titre de Meilleur apprenti de France (MAF) catégorie barman. Deux talents formés à Nérac.

PRÉSENTATION

Afin d'approfondir ses connaissances acquises en bac pro service, Joao a choisi la Mention complémentaire sommellerie (MCS) de Nérac pour l'apprentissage des fondamentaux et pour être à la pointe des nouveautés du monde viticole. « C'est durant les cours et les visites de vignobles qu'on apprend à travailler son palais et ses perceptions olfactives. Le vin est avant tout une question de partage et cela fait partie des valeurs enseignées à Nérac. On devient MAF Barman après de nombreux mois de préparation et de travail mais le plus important est d'être passionné et curieux », explique-t-il.

La MCS du lycée des métiers Jacques-de-Romas est une formation d'un an. Pour l'instant,

elle s'adresse aux titulaires d'un diplôme en restauration (CAP, Bac pro, BT ou BTS), mais pourrait bientôt être ouverte à des jeunes venant des filières générales. Au programme : apprentissage des bases de la sommellerie (techniques de service, argumentation et commercialisation), les vinifications, l'œnologie, la législation et les autres boissons.

Douze semaines de stage en entreprise (viticulteurs, boutiques, restaurants) permettent de perfectionner ses connaissances et d'envisager de multiples débouchés en fin d'année. L'équipe pédagogique a su tisser des liens de confiance avec des établissements de prestige dans toute la France. La participation à divers concours nationaux permet également des

Lycée des métiers

Rue Hector-Berlioz
47600 Nérac
05 53 97 63 00

Facebook et Instagram
(Mention sommellerie Nérac)

Jeudi soir

Vous pouvez découvrir le travail des jeunes sommeliers au restaurant d'application (réservation conseillée).

échanges avec les professionnels du vin. « Notre but n'est pas de former des champions, mais d'inculquer un esprit de partage. Vous pouvez boire le meilleur vin du monde, mais si vous êtes seul, il vous paraîtra insipide », rappelle Stéphane Brunet, responsable de la formation.

Le lycée travaille avec des vignerons respectueux de l'environnement, comme le parrain de la MCS Élian Da Ros, vigneron à Cocomont. 90 % des vins dégustés sont biologiques ou biodynamiques, car l'avenir de la viticulture est dans ces vins-là.



Des formations d'avenir

NUMÉRIQUE

Journée Portes ouvertes : 19 février

Le numérique se trouve à la base de nombreux métiers. Il fournit les outils nécessaires au développement d'une infinité d'applications nouvelles dans tous les domaines : médical, agriculture, aéronautique, spatial, aide aux personnes, économie circulaire, télécommunications, automobiles... Il est aussi le théâtre d'agressions d'aujourd'hui et de demain : cyberattaque, cyberguerre...

En plein développement, ce secteur fournit une multitude d'emplois captivants et bien rémunérés.

Mais pour y accéder, il est préférable d'étudier dans un établissement qui pratique une pédagogie basée sur le triptyque qui a la faveur des entreprises : savoir-faire, savoir-être, travail en équipe.

Pour pallier le manque de chefs de projet créatifs et innovants

maîtrisant toutes ces nouvelles technologies, l'école informatique du groupe AEN (Association pour l'enseignement du numérique), situé au Campus numérique 47 à Agen propose

des formations de qualité, complètes et répondant aux attentes et besoins actuels. Par exemple, le contenu de la formation en cybersécurité a été pensé avec les experts de la Gendarmerie Nationale. « Nos

formations garantissent à ceux qui les adoptent un emploi, explique Jean-Michel Talavera, président du groupe AEN. L'ensemble des parcours du groupe est défini en contact permanent et direct avec les entreprises des territoires. Il est donc logique que lors de la sélection en vue d'une embauche, elles perçoivent nos jeunes diplômés comme ayant un "plus" ou un avantage par rapport aux autres jeunes. Chaque jeune issu de

la filière à Bac +5 du campus d'Agen, au cœur de l'épidémie de Covid, s'est vu proposer en moyenne 2,5 offres d'emploi en CDI dès l'obtention de son diplôme, avec un salaire moyen de 40 k€ brut par an. » Le numérique ne connaît pas la crise...

Groupe Groupe AEN / INTECH
Campus numérique
47, avenue Jean-Jaurès, Agen.
05 53 66 37 70
www.groupe-aen.info

AU CAMPUS

Valeurs républicaines

La laïcité au cœur

Le Département a choisi la date symbolique du 9 décembre pour lancer une série d'actions sur la laïcité. Top départ d'une année exceptionnelle.

PRÉSENTATION

Le 9 décembre est le jour de la promulgation de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État. La Journée nationale de la laïcité voit donc fleurir chaque année de nombreuses actions sur le sujet. Mais en Lot-et-Garonne, la laïcité ne se résume pas à une seule journée. En effet, Laurence Lamy, vice-présidente en charge de la Citoyenneté, Marylène Paillarès, vice-présidente en charge du Sport, de l'Égalité femme-homme et de la Lutte contre les discriminations, et Émilie Maillou, conseillère départementale déléguée à la Jeunesse, ont souhaité inscrire le sujet dans le temps. Déjà en 2020, la présidente Sophie Borderie plaçait la laïcité comme un enjeu majeur du vivre ensemble dans notre société et invitait les membres du Conseil consultatif citoyen (CCC – première édition) à se pencher sur le sujet. Leur rapport « La laïcité et le Département », riche de 20 propositions, sert aujourd'hui de feuille de route

afin de promouvoir et défendre la laïcité et ses principes en Lot-et-Garonne. Aussi, 2022 sera marquée par de nombreuses actions.

Par exemple, le Conseil départemental des jeunes (CDJ), dispositif citoyen et éducatif, se devait de mettre au cœur de son projet la laïcité. Les 64 élu(e)s juniors (binôme fille/garçon) organiseront donc les travaux de leur mandat 2021-2022 autour de cet unique thème. Ils feront vivre leurs idées durant l'année scolaire et seront accompagnés par 4 associations partenaires de la citoyenneté : la Ligue de l'enseignement 47, les Francas 47, l'Ifac et la Maison de l'Europe. Le projet phare du mandat des 32 établissements ayant souhaité participer à cette aventure est la réalisation d'un clip vidéo laïcité. Les vidéos feront l'objet, en fin de mandat, d'une appréciation par les CDJ eux-mêmes afin de désigner les clips « coups de cœur » et décerner le prix départemental de la laïcité.



Toujours sur les préconisations des membres du CCC, le Département va mettre en place avec les associations une charte d'engagement actant le respect des principes républicains et de laïcité, valorisée auprès de leurs adhérents, en particulier les jeunes.

Vous aussi, participez ! A partir du 1^{er} février et jusqu'au 29 avril 2022, vous pourrez répondre à la question : « La laïcité, quelle est sa plus belle expression ? » Particulier, seul ou à plusieurs, exprimez-vous et tentez de représenter la laïcité. Toutes les formes d'arts peuvent être représentées (peinture, sculpture, vidéos, BD, fresques, dessins, courts entretiens et échanges...). Les réalisations seront exposées lors de la journée de clôture du CDJ le 1^{er} juin 2022. Et un jury se réunira pour désigner quelques coups de cœur pour un éclairage particulier de ces plus belles expressions.

Renseignement et dépôt des œuvres : service Vie citoyenne et associative – 05 53 69 43 73

Conseil consultatif citoyen

Dans le vif du sujet

Ils sont en place depuis le 9 octobre et ont très vite été mis dans le bain. Les 50 membres du Conseil consultation citoyen (CCC) se sont en effet aussitôt réunis pour travailler sur le règlement intérieur de leur instance. Ce document fixe les règles de fonctionnement du Conseil consultatif citoyen pendant la durée du mandat, notamment le nombre et la périodicité des réunions. Depuis, une présentation du

Département, de son rôle, de ses compétences et des réalisations ou projets a été faite pour nourrir leur réflexion. Par ailleurs, la présidente du Conseil départemental sollicitera courant février le Conseil consultatif citoyen pour avoir son avis sur les orientations budgétaires 2022. Le Débat d'orientations budgétaires est un moment majeur de la préparation du budget de la collectivité. Il permet aux élus de fixer et de

mettre en adéquation un budget et des actions à développer. Il est donc important que les membres du Conseil consultatif citoyen donnent, eux aussi, leur avis.

DÉPARTEMENT
D'INITIATIVE
CITOYENNE



Installation du nouveau Conseil consultatif citoyen le 9 octobre dernier.

Budget participatif citoyen #2

212 idées déposées

212 projets ont été déposés par les Lot-et-Garonnais·es dans le cadre de la deuxième édition du Budget participatif citoyen. La phase d'instruction des dossiers est en cours et les votes débiteront le 17 février. Vous aurez alors un mois pour soutenir les 3 projets qui vous auront le plus séduits.



Des lauréats du 1^{er} Budget participatif.

Initié par le Département en 2019, le Budget participatif citoyen donne la possibilité aux Lot-et-Garonnais·es d'être acteurs et de s'impliquer dans la vie de leur village ou de leur canton. Pour la 2^e édition, plus de 200 idées ont été déposées. Un chiffre à saluer particulièrement au regard de la période.

Arriver à mobiliser une équipe et à construire un projet collectif, entre les confinements et les restrictions en tout genre, a prouvé, une nouvelle fois, que les Lot-et-Garonnais·es sont capables d'agir, d'innover, de penser le monde d'après, de s'investir pour le bien commun.

Cette année encore, le Département a proposé un cadre qui est en phase avec les enjeux des territoires et qui profite à l'intérêt général, autour de 5 thématiques : « Culture et patrimoine », « Environnement

et cadre de vie », « Innovation et numérique », « Solidarités » et « Sports ». Ce cadre a donné une large place aux transitions et à l'inclusion, deux objectifs majeurs sur lesquels le Département est en 1^{re} ligne. Aujourd'hui, les 212 projets reçus sont « en instruction » pour vérifier leur faisabilité et leur conformité avec le règlement du budget participatif. À l'issue de cette instruction, chaque porteur de projet entrera « en campagne » pour promouvoir son idée afin de recueillir un maximum de voix.

Les Lot-et-Garonnais·es, âgés d'au moins 11 ans, pourront voter pour trois projets du 17 février au 19 mars. Cette année encore, le Département mobilise un million d'euros pour que les projets plébiscités voient le jour. À suivre...

Liste des projets :
www.initiativecitoyenne47.fr

DU BÉNÉVOLAT

LE COIN

Le lieu où on apprend...

En axant ses actions sur le faire, faire avec, faire ensemble, où chacun apporte ses compétences, où on reconnaît à chacun la capacité de progresser et de développer ses connaissances à tous les âges de la vie, Trac 47 (Théâtre réseau amateurs et compagnies) s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire.



Rester en contact avec son public et ses adhérents lors des confinements, c'est ce qu'a réussi à faire l'association Trac 47. Le partage et l'échange de poèmes, de lectures, de photos... via les réseaux sociaux lui ont permis de poursuivre sa dynamique d'éducation populaire. Le 19 novembre, elle a d'ailleurs reçu du Conseil départemental un Trophée de l'engagement pour son implication et sa capacité à se réinventer. Pôle départemental ressources pour le théâtre amateur, adultes et jeunes depuis 2008, Trac 47 s'appuie sur les échanges et les rencontres. « L'éducation populaire, ce n'est pas une activité d'un après-midi, mais une démarche à long-terme », précise Joël Roux, président de l'association. Cette démarche de formation théâtrale est encadrée par des artistes professionnels. Elle peut être ponctuelle, courte, intergénérationnelle sur un week-end ou sur une période plus longue. « Ces moments fédérateurs se font en présentiel ou à distance grâce aux réseaux sociaux comme lors des confinements. C'est aussi la mise à disposition de matériels performants ou de costumes, l'accès à un réseau mail et au site Internet, à un répertoire ou une bibliothèque de recueils de théâtre. Les comédiens amateurs se retrouvent aussi lors de sorties au spectacle grâce au partenariat de lieux de diffusion », ajoute-t-il.

Le partenariat est également une valeur intrinsèque à la philosophie de Trac 47. « Au fil du temps, un vrai réseau s'est tissé avec et entre troupes amateurs, avec des metteurs en scène professionnels du Lot-et-Garonne, des auteurs de théâtre jeunesse et adulte, avec des lieux de diffusion et des collectivités. Des partenariats privilégiés existent avec l'OCCE 47 (Office central de la coopération à l'école) autour du théâtre jeunesse et avec « un Festival à Villeréal ». Une belle connivence s'est également créée entre le Trac et l'Aria Corse (Association des rencontres internationales artistiques). La période du Covid nous a permis de tester dans des conditions confinées, notre capacité à réagir et à rester interactifs et de confor-

ter cette autre valeur qu'est la solidarité. » Elle s'est affirmée entre théâtre amateur et théâtre professionnel en 2020 et 2021 par la mise en place rapide de projets alternatifs innovants qui, en respectant les mesures sanitaires, ont permis à des professionnels de travailler et à des amateurs de satisfaire leur passion.

Pour 2022, le Trac propose plusieurs actions : sorties au spectacle, marathon du théâtre, week-end Clown théâtre, conte, régie... lectures à voix haute dans les classes, stage de réalisation à Villeréal, stage de création avec invitation à se produire en Corse cet été. À suivre...

TRAC 47

Être bénévole au Trac...

Nombre de bénévoles

- Une dizaine

Temps d'engagement

- Très variable en fonction des besoins classiques d'une association et de la mise en place des actions.

Zone d'intervention

- Centre culturel de Villeneuve-sur-Lot et sur l'ensemble du département

Vos missions

- Secrétariat, comptabilité, montage des dossiers de subvention, recherche des formateurs professionnels, réservation des dates et lieux, communication, inscriptions, présence d'un ou deux bénévoles pendant chaque formation ou stage, organisation des sorties au spectacle et petites actions ponctuelles, aides sur régie...

Être bénévole ça rapporte !

- Au-delà de vous sentir utile, vous allez rencontrer des gens passionnés, découvrir la diversité du théâtre amateur et professionnel, enrichir vos connaissances, voir l'envers du décor

A qui s'adresser

- Joël Roux (président) 05 53 49 39 50
roux.joel@wanadoo.fr ou
traclotetgaronne@orange.fr

- En savoir plus
trac47.jimdofree.com

Réduction des déchets

L'affaire de tous !

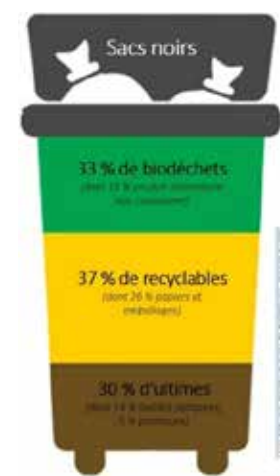
Du tri à la valorisation en passant par la collecte... la réduction des déchets est l'affaire de tous. Voilà résumée en une phrase simple et binaire l'interdépendance de tous les acteurs de la chaîne. Si la gestion des déchets s'est longtemps limitée à une mission essentielle de salubrité publique consistant à collecter et à éliminer le contenu de nos poubelles, elle est aujourd'hui placée au centre des enjeux posés par nos sociétés de consommation. Avec le syndicat ValOrizon, le Département a pris le problème à bras-le-corps et implique tous les acteurs pour répondre aux enjeux sociaux, financiers et environnementaux.

En 40 ans, notre production d'ordures ménagères a doublé. Nous produisons en moyenne 573 kg de déchets par personne chaque année. Ceux-ci incluent 51 % d'ordures ménagères non triées, 20 % de déchets triés et 29 % de déchets apportés en déchèterie. Parmi les ordures ménagères (sacs noirs), il y a d'énormes marges de progrès puisque plus des 2/3 des déchets jetés n'ont rien à y faire. La réduction des déchets est aujourd'hui plus que jamais une nécessité pour maîtriser les coûts de gestion et protéger notre environnement. Face à ces enjeux majeurs, chacun peut agir à son niveau.

Ces sacs noirs que nous ne saurions voir...

On n'a jamais produit autant de déchets dans le monde et on ne sait généralement pas où ils vont... Notre contact avec les déchets tourne autour de ce sac poubelle noir dont on est bien content de se débarrasser une fois par semaine. En réalité, même si au fond chacun le sait, il est toujours salutaire de se rappeler que ces sacs finissent soit en décharge soit en incinérateur. Les deux solutions ultimes étant aussi mauvaises l'une que l'autre, même lorsque c'est bien géré comme l'a démontré ValOrizon pour les sites relevant de sa responsabilité (maîtrise des

risques, valorisation des sites au terme des capacités, surveillance « post opération » durant 30 ans...). Et si seulement ces pollutions étaient la seule chose véritablement problématique avec nos déchets. Tout cela a bien entendu un coût environnemental, mais aussi un coût financier qui impacte *in fine* le porte-monnaie des ménages !



Le centre de tri départemental de Damazan ouvrira en janvier 2023 et accueillera les emballages ménagers des adhérents de ValOrizon et de l'Agglomération d'Agen.

Tous colibris* de la maîtrise des coûts

La collecte, la gestion et le traitement des déchets représentent des coûts importants pour les collectivités et les contribuables. Partout en France, l'augmentation des coûts répercutés par l'État va s'appliquer : la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) atteindra 45 €/tonne en 2022, 52 €/tonne en 2023, 59 €/tonne en 2024 et 65 € en 2025. Elle était de 24 € en 2019 et de 9 €/tonne en 2008 ! Pour limiter la hausse sur la facture, une seule solution : réduire le volume de déchets à traiter ! Ce « mur fiscal » qui

s'érige devant nous oblige à de nouveaux modes de consommation et à un changement de modèle. Il faut savoir que les collectivités ne gagnent pas d'argent grâce au tri des usagers, elles en perdent moins ! Les recettes obtenues grâce à la vente des matériaux (papiers, cartons, plastiques, métal) permettent de financer une partie du traitement de ces mêmes déchets. Une tonne de déchets recyclables ou

valorisables jetées au mauvais endroit va coûter 2 fois plus cher à la collectivité et donc au contribuable. Les nouvelles habitudes de consommation et de tri sont à prendre dès maintenant car d'ici 2025 tous les Lot-et-Garonnais-es seront appelés à payer le juste coût des déchets avec la mise en place de la tarification incitative. Alors, réveillons le colibri qui est en nous !

* Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! » Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. » (Cette légende a inspiré le nom du mouvement initié par Pierre Rabhi, disparu le 4 décembre dernier)

Le saviez-vous ?

Chaque objet que nous possédons porte un « sac à dos écologique », contenant les ressources naturelles qui ont été nécessaires pour sa fabrication, mais que l'on ne voit pas en tant que consommateur. Ainsi, un manteau pesant autour de 1 à 2 kg aura en fait nécessité 110 kg de matière première aussi diverses que le charbon, le nickel ou l'uranium pour sa fabrication !

Parole à...



Olivier Seignarbieux

Directeur général Grand Sud chez Paprec

Leader français de la collecte sélective, 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 12 500 salariés

Le 8 décembre, Paprec a signé avec ValOrizon un contrat de concession de 7 ans du futur centre de tri implanté à l'Écoparc de Damazan. Pouvez-vous nous en dire deux mots ?

Près de 9 millions d'euros seront investis par la société Trivalo 47, filiale locale du groupe Paprec, dans le cadre d'un contrat de délégation de service public qui engage Paprec et ValOrizon jusqu'à fin 2029. Le centre de tri valorisera jusqu'à 15 000 tonnes de déchets recyclables par an. Aujourd'hui, les emballages ménagers des Lot-et-Garonnais-es sont triés dans 4 départements différents et sur les 12 500 tonnes produites, seules 2 000 sont traitées sur le département. Cet outil relocalisera en Lot-et-Garonne une activité génératrice d'emplois et de valeurs. Les travaux débiteront cet été pour une mise en route au 1^{er} janvier 2023.

Quelles seront les particularités de ce centre de tri ?

Il sera équipé de technologies performantes et modernes. Aussi, les habitants pourront mettre en vrac l'ensemble de leurs emballages et déchets recyclables dans la poubelle jaune (papiers, cartons, canettes, boîtes de conserve, bouteilles en plastique, pots et barquettes...). Nos machines de tri permettront de capter 90 % des emballages et les équipes compléteront ce processus pour assurer la qualité des 12 produits destinés à être recyclés. D'ailleurs, une partie des films plastique triés sera confiée au site voisin de Valoregen, dont l'usine est en construction.

Même les déchets non recyclables, dus à des erreurs de tri, seront valorisés comme combustibles pour des chaufferies industrielles.



Si la dernière décennie a principalement consisté partout en France à développer une approche multi-filières de la gestion des déchets, les collectivités et leurs partenaires locaux, au premier rang desquels les acteurs économiques à l'origine des produits de grande consommation, doivent à présent engager une véritable transition écologique du cycle de vie des produits avec une approche globale de prévention, de recyclage et de valorisation, pour une économie circulaire la plus territorialisée possible. »



Michel Masset vice-président du Conseil départemental en charge du Développement économique, du Tourisme et des Politiques contractuelles et président de ValOrizon

Les gestes pour réduire mes déchets

- Je composte mes déchets alimentaires et déchets verts
- J'achète en vrac en amenant mes propres contenants
- J'évite le neuf et privilégie pour les achats la seconde main
- Je mets un STOP PUB sur ma boîte aux lettres*
- Je bois l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille
- J'achète moins de produits et d'objets
- Je répare au lieu de jeter, dans la mesure du possible
- Je privilégie le réutilisable à l'usage unique

*Le journal départemental « 47 », comme toutes les publications des collectivités territoriales, est tout de même distribué.

LES + DE VALORIZON

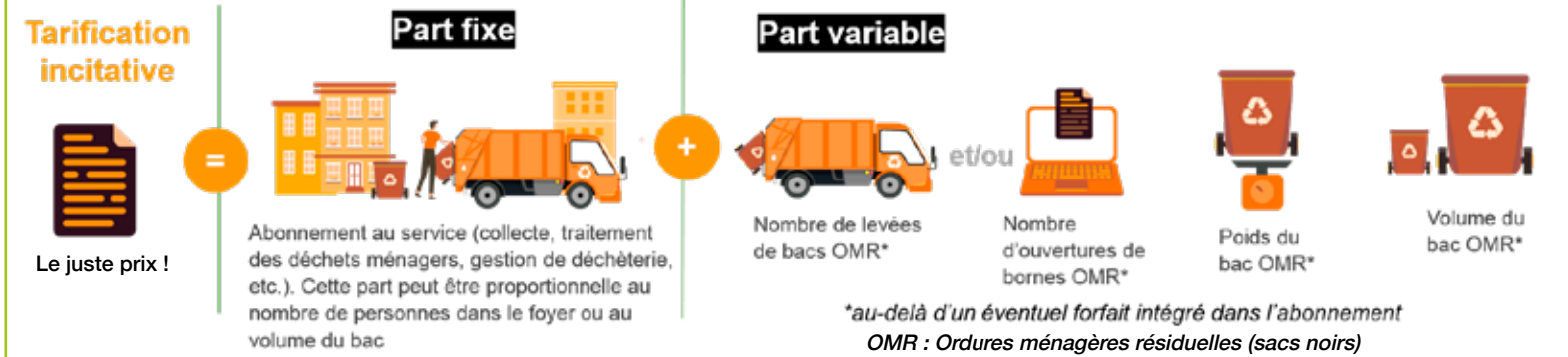
L'Écoparc

Le projet a démarré en 2017 avec l'achat du site actuel doté d'un bâtiment industriel de 27 000 m², de 1 000 m² de bureaux et d'une dizaine d'hectares d'espaces verts. Dédié aux activités de recyclage, l'Écoparc abrite déjà une dizaine d'acteurs et une cinquantaine d'emplois. La partie centrale du bâtiment, dédiée à l'économie sociale et solidaire, héberge le Village du réemploi. Depuis le début d'année, celui-ci compte trois locataires : Écoréso Autonomie 47, Emmaüs Label Plateforme 47 et Élise Atlantique.



Un nouveau centre de tri mutualisé

Le centre de tri départemental ouvrira en janvier 2023 et accueillera les emballages ménagers des adhérents de ValOrizon et de l'Agglomération d'Agen. Situé à Damazan (site de l'Écoparc), ce nouvel outil permettra à tous les Lot-et-Garonnais-es de trier tous les emballages plastiques en plus des emballages traditionnels (bouteilles et flacons, cartonnettes, briques alimentaires, acier, aluminium, papiers). C'est l'entreprise Trivalo 47, filiale de Paprec, qui réalisera et exploitera le centre de tri pendant 7 ans. Dans le cadre du contrat de concession de service public, signé en décembre 2021, Trivalo 47 s'engage à employer des personnes en insertion par l'activité économique comme c'était le cas pour le centre de tri de Nicole qui fermera ses portes fin décembre 2022.



Patrimoine immatériel

La route de l'Armagnac

C'est une belle reconnaissance qu'a obtenu l'Armagnac en août dernier avec son inscription au Patrimoine culturel immatériel de France. En Lot-et-Garonne, une dizaine de producteurs de l'Albret sont concernés. Prenons ensemble la route de la plus ancienne eau-de-vie de l'Hexagone pour aller à leur rencontre.

L'inscription au Patrimoine culturel immatériel (PCI) de France grave dans le marbre le savoir-faire lié à l'Armagnac. Il faut dire qu'il est ancestral avec une distillation en continu dans des alambics. Ce label garantit aussi aux consommateurs que l'Armagnac est unique, spécifique et singulier. La plus ancienne des eaux-de-vie de France est le témoin de l'histoire de notre territoire. La sienne débute certainement avec les conquêtes musulmanes et l'introduction des fameux alambics qui sont alors un élément indispensable à la médecine arabe. À l'époque, la distillerie est utilisée pour la fabrication de remèdes, d'huiles essentielles, de parfums... Ce sont ensuite les moines et la faculté de médecine de Montpellier qui utilisent ces drôles d'appareils. En 1310, Vital du Four écrit un traité de médecine (*Livre très utile pour garder la santé et rester en bonne forme*) dans lequel il cite les 40 vertus de l'eau-de-vie. Traitement pris pour acte fondateur de l'Armagnac !

Quelque 600 ans plus tard, le mézinais Armand Fallières, alors Président de la République, signe un décret établissant les zones de productions. Les quatre appellations d'origine contrôlées (AOC) « Armagnac », « Bas-Armagnac », « Ténarèze » et « Haut-Armagnac » datent quant à elles de 1936. Seules les deux dernières appellations sont produites en Lot-et-Garonne sur 17 communes de l'Albret par une dizaine de producteurs. La production est d'environ 170 hectolitres. La zone Armagnac se trouve essentiellement sur trois départements : le Gers (le BNIA-Bureau national interprofessionnel de l'Armagnac est à Eauze), les Landes et le Lot-et-Garonne. Nul doute que cette reconnaissance va donner un nouveau dynamisme à la filière. Réputé dans le monde entier, l'Armagnac est déjà présent dans une centaine de pays. L'inscription au PCI, voilà le coup de pouce qui va permettre à la filière de rivaliser avec les plus grands spiritueux...

Une histoire de famille

L'histoire de Gagnet débute avec Elie, le grand-père puis Maurice, le père. Aujourd'hui, elle se poursuit avec deux femmes : Éliane, la mère et la fille Marielle qui a pour objectif de transmettre le flambeau à son fils Guillaume, « sous 2 ans ». « Mon père a commencé à distiller en 1978 avec Casimir Michalowski, le père de Patrick notre distillateur actuel. » (lire ci-dessous) La ferme produit 3 000 litres d'Armagnac par an en grande partie utilisés pour faire du floc l'année suivante. Côtés médailles, les produits de Marielle les collectionnent : or, argent, prix d'excellence... Le top est de savourer un verre en dégustant les autres produits de la ferme à base de canard.

La ferme de Gagnet à Mézin. 05 53 65 73 76 - 06 82 36 19 82. fermedegagnet@gmail.com



— Dép. 47 - Xavier Chambeland

À l'écoute des clients

Propriétaires depuis 1987, Carole et Joël Buisson distillent leur eau-de-vie, à Sos, grâce à l'un des derniers alambics à demeure de Lot-et-Garonne. Soucieux de fournir un produit d'excellence, ils ont attendu 10 ans avant de proposer leurs premières bouteilles d'Armagnac Ténarèze. Une mise en bouteille est réalisée tous les ans afin d'offrir un maximum de vieillissement en fût de chêne à leur clientèle de fidèles amateurs. Visite et dégustation au pied de l'alambic uniquement sur rendez-vous.

05 53 65 61 47 - 07 77 90 04 32
domainedecampet@sfr.fr



— Thierry Buisson



— Thierry Buisson

De la Basquaise à l'Ariane

Marie-Paule et Claude Saint-Orens sont viticulteurs à saint-Pé-Saint-Simon. « Notre domaine s'étend sur une dizaine d'hectares sur des sables fauves... Nous proposons une gamme d'Armagnacs du VSOP aux millésimés », expliquent-ils. Garants de la tradition, ils conditionnent l'eau-de-vie dans les bouteilles classiques : les Basquaises (au ventre arrondi plat) et les Arianes (bouteilles longues). « Nous encapsulons à la cire manuellement. » Ils ne sont pas peu fiers d'expédier leur élixir dans toute la France depuis plusieurs décennies.

05 53 65 61 14

La modernité avant tout !

La cave de Mézin distille de l'Armagnac depuis plus de 40 ans et produit, chaque année, environ 40 hectolitres de cette eau-de-vie. Elle est présidée depuis 2007 par Robert de Langalerie, également viticulteur à Lannes. Le chai de distillation et de vieillissement jouxte la boutique de vente à Mézin. Le chai de vinification se situe quant à lui à quelques kilomètres à Poudenas. En complément de l'Armagnac traditionnel, la cave élabore un Armagnac Ténarèze Bio de 5 ans d'âge. Pour le différencier des autres eaux-de-vie, la cave a choisi une bouteille aux courbes très modernes, histoire de donner une image tendance à ce breuvage traditionnel du Sud-Ouest.

www.lacavedemezine.com - 05 53 65 53 55



— Dép. 47 - Xavier Chambeland

L'écrin parfait...

Le château de Lagrangerie à Lannes est un lieu exceptionnel que les frères de Langalerie, Robert et Antoine, rénovent année après année pour restituer son histoire. Mais aussi pour en faire un écrin parfait pour leur Armagnac qu'ils conçoivent dans la pure tradition vigneronne Gascogne. Le terroir, le respect des méthodes ancestrales d'élaboration, le chai de vieillissement et les barriques en chêne situés dans l'ancienne chapelle du prieuré garantissent la qualité de la production.

www.lagrangerie.net - 05 53 65 70 97



— DR

Vers le pays du soleil levant

« Nous produisons de petits volumes d'Armagnac, environ 1 500 litres à 60 % vol. » Laetitia et Mickaël Le Biavant ont repris le domaine familial en 2008 et ont à cœur de poursuivre la tradition. « Chez nous, l'Armagnac est distillé et élevé depuis 1980. Nos différents millésimes vieillissent de nombreuses années dans nos chais. » Ils avouent aussi modestement qu'ils exportent leur Armagnac jusqu'au Japon. Au pays du Saké, le breuvage est également très apprécié par les connaisseurs.

www.chateaufrandat.fr - 05 53 65 23 83



— DR

NÉRAC

CALIGNAC

SOS

MÉZIN

LANNES

SAINT-PÉ-SAINT-SIMON



Choisir son millésime

À Calignac, l'Armagnac Ténarèze est produit depuis 4 générations. « Nous avons poursuivi l'activité familiale en 2008 en créant l'EARL de Lapeyrade et en ouvrant une boutique de vente directe. Nous recevons les après-midi avec visite du chai, explications sur la fabrication de l'Armagnac et dégustation gratuite », précise Brigitte, Luc et Marina Cervera. Leur spécificité est de produire uniquement de l'Armagnac millésimé : c'est-à-dire sans assemblage. « Nous faisons vieillir l'Armagnac en fût de chêne et commercialisons au bout de 10 ans de vieillissement minimum. Nos clients peuvent personnaliser leur bouteille avec une année particulière. Ils choisissent l'Armagnac millésimé directement au fût et leur bouteille est scellée à la cire. »

www.armagnac-lapeyrade.fr

Au service de la gastronomie

Le vignoble de Château Pierron à Nérac existe depuis plus d'un siècle. Il est parmi les plus anciens de la région. La propriété est partenaire des professionnels locaux de la gastronomie. Elle leur propose une gamme d'Armagnac d'exception. La plus jeune des eaux-de-vie proposée aux restaurateurs a été élevée en fût de chêne durant 5 ans minimum. Cette VSOP (Very superior pale - qualité très supérieure, vieille et pâle) a des notes de pruneaux et une touche de grillé et de pain d'épices. Son Hors d'âge a vieilli minimum 10 ans. Les nez les plus affûtés reconnaîtront des notes de fruits confits et de grillé.

05 53 65 05 52

Bouilleur ambulant

Chaque année fin novembre et début décembre, le rituel est le même pour les producteurs d'Armagnac. Ils attendent avec impatience la venue de Patrick Michalowski. Seul distillateur ambulant de Lot-et-Garonne, il se déplace avec son traditionnel alambic armagnacais datant de 1938 (3 tonnes de cuivre !). « Je suis bouilleur comme mon père. Chez nous, c'est une histoire de famille depuis la guerre. On aime distiller. On écoute ce que raconte l'alambic. Il faut être vigilant pour intervenir rapidement au moindre changement de température. »



— DR



Reportage sur l'Armagnac et son inscription ▶

Le BAT a 10 ans !

Une décennie de cinéma en Lot-et-Garonne, c'est : 17 longs métrages, 33 courts métrages, 12 documentaires, 728 jours de tournage, 1 César, 3 sélections à Cannes, 1 sélection à la Mostra de Venise, 5 résidences d'auteurs, 1 plateforme numérique d'éducation au cinéma COMETT.

Du 7 au 16 décembre dernier, le BAT47 a fêté ses 10 ans avec des rétrospectives des films accompagnées, des rencontres avec les équipes de films, des projections d'inédits, des expositions...



Plateforme pédagogique

(Une) COMETT vers le 7^e Art

Depuis 10 ans, le BAT 47 (Bureau d'accueil des tournages) accompagne les équipes de tournage de films ayant choisi notre département comme décor. Grâce à son action, le Lot-et-Garonne est vraiment devenu une terre de cinéma incontournable.

Aujourd'hui, il va plus loin avec le lancement de COMETT, une plateforme pédagogique visant à faire découvrir aux scolaires le 7^e art.

EXPLICATIONS

Depuis sa mise en orbite en octobre, COMETT file vers un succès assuré. Cette plateforme est principalement destinée aux professionnels de l'éducation aux images et au cinéma (enseignants, médiateurs cinéma, exploitants de salle indépendante et/ou de proximité...). Elle propose en streaming (en ligne) 17 courts métrages (pour l'instant) tournés essentiellement en Lot-et-Garonne et des documents permettant de mieux connaître les secrets de fabrication d'un film. L'idée de mettre en place cet outil a été impulsée par le BAT 47 avec le soutien du Conseil départemental. « Nous avons fait le constat que nous accueillions de plus en plus de courts métrages et qu'ils manquaient ensuite de visibilité. En parallèle, nous étions très sollicités par les équipes pédagogiques pour venir expliquer dans les établissements la fabrication d'un film ou les métiers qui

gravitent autour des tournages. COMETT répond donc à ce double objectif : améliorer la diffusion culturelle des courts métrages et répondre à une demande croissante d'éducation à l'image », explique Hervé Bonnet, directeur du BAT 47.

Disponible gratuitement, sur inscription en tant que professionnel, COMETT propose une sélection de courts métrages tournés en Lot-et-Garonne et en Gironde choisis pour leurs qualités cinématographiques ainsi qu'une sélection de documents de travail ayant été utilisés avant, pendant et après le tournage. Chaque film est géolocalisé et accompagné de fiches expliquant toutes les étapes de fabrication (analyses de films, photos de repérage, scénario, plan de travail, découpage, feuilles de services, interviews de réalisateurs...) rendant cette plateforme unique. « L'éducation et la transmission sont des thématiques qui nous sont chères. Cela permet aussi



Christelle Descamps présente la plateforme COMETT à ses élèves du collège de Sainte-Livrade.

de changer le regard des jeunes sur leur territoire », ajoute Hervé Bonnet.

En attendant que des courts métrages pour les plus jeunes soient accessibles, COMETT est pour l'instant réservée aux collèges et lycées. Elle intéresse aussi les facs de cinéma où les étudiants n'ont pas toujours accès à ce type d'informations.

« L'autre spécificité est son abécédaire illustré qui explique, en s'appuyant sur des extraits de films, ce qu'est un travelling, le raccord... bref toutes les notions de base du métier de cinéaste. Nous mettons aussi en lumière, à travers des portraits, tous les autres métiers de techniciens du 7^e Art comme régisseur, assistant mise en scène, décoratrice, directeur de casting, actrice... afin de montrer aux jeunes les différents parcours et débouchés autour du cinéma », précise le directeur du BAT 47.

COMETT suscite déjà des convoitises et devrait vite avoir une envergure nationale.



Nous travaillons déjà beaucoup sur des projets pédagogiques et culturels avec le cinéma L'Utopie de Sainte-Livrade-sur-Lot et le BAT 47. Nous avons par exemple un atelier de pratique artistique du cinéma et un autre d'écriture avec des élèves. Le BAT nous a donc contactés pour présenter et tester COMETT. Nous allons l'utiliser pour découvrir le format du court métrage et valoriser notre territoire grâce aux films qui s'y sont tournés. »



— Dép. 47 - Xavier Chambelland

Christelle Descamps
professeure au collège de Sainte-Livrade

Déjà un prix ! La plateforme a remporté le 16 octobre son 1^{er} prix au concours Boost Campus 2021 organisé au Campus numérique 47. Il lui permet de bénéficier d'un an d'accompagnement.

Sport et industrie

Les valeurs du sport au service de la formation

Le sport et ses valeurs sont un formidable vecteur de socialisation et la notion de « savoir-être » est aujourd'hui primordiale dans le monde du travail. Alors, le Centre régional de reconversion technologique (C2RT) de Fumel a eu l'idée de développer un cursus pédagogique alliant Sport, Industrie et Formation.

EXPLICATION

Créé en 2007 à Fumel par Thierry Bourlanges, le C2RT est devenu un trait d'union entre élèves (la plupart en situation de chômage ou de reconversion) et clubs/associations sportives. « Notre formation Sport et Industrie spécialisée dans la chaudronnerie, secteur sous tension pour le recrutement, mêle la découverte du métier et des ateliers sportifs en partenariat avec une dizaine de clubs. L'idée est aussi qu'une fois embauchés en entreprise, les salariés aident ces clubs dans leur fonctionnement, surtout après la période difficile que nous avons traversée », explique Pierre Coculet, équipier

de Thierry depuis le début de l'aventure. Ouverte au départ pour faire face aux difficultés de recrutement en personnels qualifiés sur certains métiers industriels (chaudronnerie, soudure, métallurgie, informatique), la formation s'est tournée vers les valeurs du sport. « Nos premières actions ont démarré en 2017 avec des clubs pro ou semi-pros (plutôt foot et rugby) qui cherchaient des solutions de reconversion pour leurs joueurs n'ayant pas percé au niveau professionnel. Nous nous sommes alors dit que le sport pouvait avoir un lien fort avec la formation », se rappelle Thierry Bourlanges.

Cherchant un moyen de capter le public jeune et de redorer l'image des métiers industriels, le C2RT expérimente la formation Sport et Industrie depuis septembre. Une nouvelle session est prévue au printemps. « Le sport nous aide à attirer des élèves qui peuvent, en plus d'une formation technique qualifiante en soudure et chaudronnerie et la garantie d'un emploi derrière, découvrir des sports (basket, pelote basque, escrime, plongée, foot, boxe, française, VTT, taekwondo, rugby) à raison de deux demi-journées par semaine. Nous aimerions étendre cette offre formation-sports à d'autres métiers en

tension comme la restauration ou le BTP par exemple, en créant des partenariats avec des organismes de formations spécialistes de ces secteurs », précisent les deux hommes. En plus de renforcer la cohésion de groupe, « la formation permet aux participants de découvrir différents sports et aux formateurs de travailler sur des valeurs communes au monde de l'entreprise et des clubs : respect des règles, travail en équipe, persévérance, savoir être... », conclut Marylène Paillarès, vice-présidente du Département en charge du Sport. Moderne, singulière et dynamique, cette formation plaît aux stagiaires et aux clubs.



- DR



- DR



- DR



- DR



- DR

Qu'en pensent-ils ?



Yves Bayles
Président du club de plongée de Fumel

« Cette initiative est intéressante pour tout le monde ! Nous avons pu faire découvrir notre sport et évoquer avec les stagiaires les valeurs parallèles entre sport et entreprise : respect de la hiérarchie, discipline... La formation étant sur la chaudronnerie, nous avons présenté le métier de scaphandrier-plongeur qui nécessite des connaissances en soudure. Cette formation peut aussi intéresser certains de nos licenciés en recherche d'emploi. C'est un vrai rapport gagnant-gagnant. »



Ronny Bonnor
Stagiaire de la formation

« J'ai quitté la Franche-Comté où j'étais en intérim pour une reconversion en soudure avec le C2RT. J'ai déjà 2 offres en CDI ! L'idée d'intégrer des séances de sport à la formation a clairement renforcé la cohésion du groupe et nous a appris à travailler en équipe. J'ai aussi pu découvrir des sports nouveaux pour moi, comme la pelote basque, et le château de Bonaguil que nous avons rejoint à vélo. Cette formation m'a aussi donné envie de rejoindre un club de boxe française. »

Groupe de la Majorité départementale

C'est une année riche qui s'achève pour notre collectivité qui a connu un rythme de travail soutenu afin d'honorer les engagements pris durant la campagne. La dernière session de l'année qui s'est tenue le 26 novembre n'a pas fait exception. Ce fut l'occasion de mettre sur les rails deux mesures directement issues du projet porté par la Majorité départementale.

Tout d'abord, la mise en œuvre d'un programme d'actions en faveur de l'habitat inclusif pour les personnes en situation de handicap et les personnes âgées. Il s'agit d'une demande forte des Lot-et-Garonnais qui souhaitent pouvoir vivre le plus longtemps possible à domicile, quelles que soient leurs difficultés, mais pas à n'importe quelles conditions. Il est du rôle de notre collectivité de nous assurer que les besoins seront couverts en cohérence avec les territoires et les attentes des Lot-et-Garonnais.

Autre sujet majeur, directement issu de la campagne électorale : le plan routes et les déplacements du quotidien. Si l'état du réseau principal est satisfaisant, nos efforts doivent aujourd'hui se concentrer sur le réseau secondaire et il nous faut être attentifs aux nouveaux usages. Ce plan sera bâti avec les Lot-et-Garonnais et en concertation avec tous les acteurs locaux.

Enfin, cette fin d'année a été l'occasion pour l'Assemblée départementale de se positionner sur le financement de la LGV. La délibération adoptée à l'unanimité a été construite en collaboration avec les quatre groupes politiques et a abouti à un consensus clair et net : notre département ne financera pas le projet GPSO. Le revirement de la droite départementale en quelques semaines à peine sur ce dossier est incompréhensible et dénote une inconstance regrettable. La Majorité départementale a toujours été constante et, dans l'intérêt des Lot-et-Garonnais, continuera de défendre cette position jusque-là unanime et cohérente avec l'engagement pris durant la campagne électorale.

A chacune et chacun d'entre vous, les élus du groupe de la Majorité départementale souhaitent une très bonne année 2022.

Majorité départementale - Hôtel du Département, 47922 Agen cedex 9
05 53 69 42 72 - majorite.departementale@lotetgaronne.fr

Groupe 100 % Lot-et-Garonne

Une nouvelle année débute avec des problématiques qui demeurent. La pandémie bien sûr et au-delà, les difficultés du système de santé, des hôpitaux jusqu'aux déserts médicaux.

Gageons que le grand rendez-vous démocratique de la présidentielle sera l'occasion d'apporter des réponses à ces maux français.

En Lot-et-Garonne aussi mêmes causes, mêmes conséquences: trop faible nombre de retours vers l'emploi- condition sine qua non pour quitter la pauvreté de manière pérenne alors qu'un nombre-record d'offres d'emploi demeurent non pourvues.

En 2022, nous resterons une opposition constructive et vigilante pour que la voix de ceux qui, dans les cantons, nous ont fait confiance, soit entendue.

Une voix 100% Lot-et-Garonne, soucieuse de l'efficacité de l'action publique et de son évaluation, une voix vigilante pour que les missions obligatoires du Conseil Départemental soient bien remplies.

Meilleurs vœux à tous, d'espoir et de santé pour vous et vos proches.

Pierre Chollet, président du groupe 100 % Lot-et-Garonne : 05 53 98 52 00
secgenopp.cg47@gmail.com - www.lavenirensemble.net

Groupe La Dynamique Citoyenne

L'an passé, à pareille époque, on vous promettait le meilleur. Vous avez eu le pire !

Cette crise sanitaire sans précédent, avec ses conséquences humaines, sociales, économiques, psychologiques n'a épargné personne. Et elle repart de plus belle. Inexorablement.

Dans ce contexte anxiogène, nos vœux pour 2022 se limiteront du coup à la santé. On a coutume de dire que le reste suivra...

Prenez soin de vous !

Clarisse Maillard et Christian Delbrel / 06 45 74 46 14
ladynamiquecitoyenne47@gmail.com

Groupe Les 47

Le groupe « les 47 » reste sur leur position « contre le financement » à la ligne LGV. Le département a participé au projet Tour - Bordeaux de 33 Millions €, notre devoir est accompli.

Cette réalisation se traduirait par de nouvelles taxes, le département déjà sinistré et pauvre cela serait un désastre !

Aujourd'hui l'urgence, sont nos routes départementales qui doivent supporter un trafic important, mais nécessaire pour l'économie de notre département.

Notre ligne actuelle, peut s'aménager à moindre coût.

Nos vœux souhaitons à tous et toutes de bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux.

Monsieur Dufourg Gilbert et Mme Dallies Vanessa LES 47.
groupeles47@gmail.com

Les tribunes sont publiées sous la responsabilité de leurs auteurs, conformément aux textes transmis à la rédaction.

Occitan



Jean-Pierre Hilaire
06 76 47 32 12
Jean-pierre.hilaire@wanadoo.fr

Una tradicion agenesa : la tortièra

La cosina fa partida de l'identitat occitana. La tortièra es un dessèrt tipic de l'Agenès.

Tanben apelada **crostada** o pastis, la tortièra trobariá sas originas, segon d'unes, dins las invasions sarrasinas del sègle 8en. D'autres dison que nos ven dels Romans que la nomenavan crustata. Sa confeccion es l'afar d'iniciats dont la recèpta familhala se transmet de generacion en generacion.

Èra e es encara lo dessèrt indefugible de las ceremonias e fèstas ruralas d'en çò nòstre. Autres còps, cap de maridatge o de batejalhas sens ela.

Es una pastissariá facha de maitas, finas jaças de pasta burrada e sucrada, cuèita al forn puèi ondrada de fulhetat sucrat. La pasta es esandida plan finament sus una taula enfarinada sens èsser traucada. Es tament fina que l'apèlan lo vel de

la nòvia. A l'ora d'ara, una partida de las jaças es remplaçada per de talhons de pomas o de prunas secas e s'i ajusta d'armanhac o d'aigardent de pruna.

I a tanben de variants saladas amb de salsefics e de polet.

La tortièra es celebrada dins doas fèstas tradicionals que se debanan cada an a Pena d'Agenès e a Tornon. A Pena, lo segond dimenge del mes de julhet, las tortierairas de la region someton lor melhora tortièra a una jurada d'especialistas que las tastan. La melhora tortièra es guerdonada e mostrada a la molonada per lo grop folclòric del vilatge los **Tortièraires**. A Tornon, la tortièra se festeja lo 15 d'agost.

Lo demai de l'annada, las tortièras se pòdon comprar suls mercats paisans o en çò dels pastissiers que ne fan.



Une tradition agenaise : la tourtière

La cuisine fait partie de l'identité occitane. La tourtière est un dessert typique de l'Agenais.

Également appelée **crostade** ou pastis, la tourtière trouverait, selon certains, ses origines dans les invasions sarrasines du 8^e siècle. D'autres disent qu'elle nous vient des Romains qui la nommaient crustata. Sa confection est une affaire d'initiés dont la recette familiale se transmet de génération en génération.

Elle était et est encore le dessert incontournable des cérémonies et fêtes rurales de chez nous. Autrefois, pas de mariage ou de baptême sans elle.

C'est un gâteau constitué de beaucoup de fines couches de pâte beurrée et sucrée, cuit au four puis agrémenté de feuilleté sucré. La pâte est étalée très finement sur une table farinée sans être trouée. Elle est tellement fine qu'on l'appelle le voile

de la mariée. De nos jours une partie des couches est remplacée par des tranches de pomme ou des pruneaux et on y ajoute de l'Armagnac ou de l'eau-de-vie de prune. Il y a aussi des variantes salées avec des salsifis et du poulet.

La tourtière est célébrée dans deux fêtes traditionnelles qui se déroulent tous les ans à Penne d'Agenais et à Tournon. À Penne, le deuxième dimanche du mois de juillet, les « tortièraires » de la région soumettent leur meilleure tourtière à un jury de spécialistes qui les dégustent. La meilleure tourtière est récompensée et montrée à la foule par le groupe folklorique du village les **Tourtièrayers**. À Tournon, la tourtière se fête le 15 août. Le reste de l'année, on peut acheter des tourtières sur les marchés paysans ou chez les pâtisseries qui en font.

DES SUGGESTIONS
POUR CETTE RUBRIQUE ?
departement@lotetgaronne.fr



Marcel Calmette,
délégué aux Langues
régionales

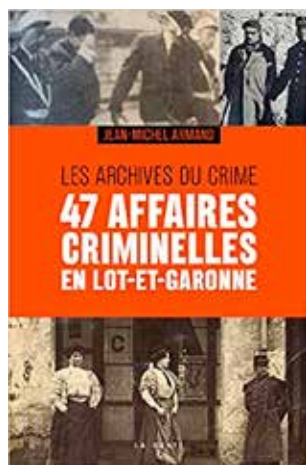
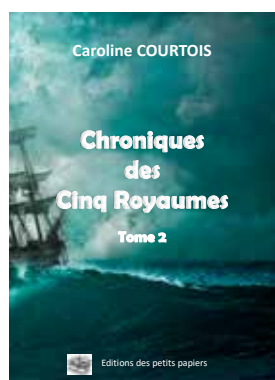
Bouillon de culture

Chroniques des cinq royaumes

Tome 2. Caroline Courtois. Éditions des petits papiers. 19 €.

Après avoir lu et fait lire à ses élèves de nombreux ouvrages de littérature jeunesse, Caroline Courtois a décidé de prendre la plume pour donner vie à son imaginaire plein de fantaisie et d'aventures. En fin d'année, elle a sorti le deuxième tome des *Chroniques des cinq royaumes*. Elle nous tient encore une fois en haleine avec brio. Son histoire, pour ados et ceux qui en ont gardé l'âme et pleine de suspens mais aussi de poésie et de rêves.

Après avoir découvert leur véritable destinée, Stan et Ava, recherchés par le Grand Elfe Sillas, quittent précipitamment le Royaume du Grand Nord. Accompagnés par Joakim, leur guide, ils découvrent de nouvelles contrées magiques et affrontent de nouveaux dangers. Stan acceptera-t-il de rester caché, en sécurité, ou préférera-t-il tout tenter pour retrouver ses parents ? Ava sera-t-elle assez forte pour le protéger des nombreuses menaces qui planent sur lui ? Au fil des voyages et des rencontres, les deux adolescents prennent toute la mesure de leur destin et de l'intrigue qui se noue autour d'eux et de leurs familles.



Les Archives du crime

Jean-Michel Armand. Éditions La geste. 20 €. 304 pages

Jean-Michel Armand est directeur pénitentiaire honoraire, membre associé au Centre des ressources de l'histoire des crimes et des peines de l'École nationale d'administration pénitentiaire (Enap). Chroniqueur régulier dans un journal local, il collabore à différentes revues d'histoire sociale et pénitentiaire. *Les Archives du crime* est son 2^e roman. Il raconte 47 affaires criminelles, qui du Moyen Âge à la période la plus récente, ont suscité l'émoi ou l'effroi avant de faire résonner des cris des accusés et des plaidoiries de leurs avocats la grande salle des assises tendue de soie bleue. Rompu par son métier à côtoyer petits voyous et grands malfrats, l'auteur a gardé le goût des affaires judiciaires au point d'aller exhumer celles qui somnolaient dans les dossiers de cour d'assises aux Archives départementales du Lot-et-Garonne, département où il termina sa carrière. Crimes crapuleux ou passionnels, meurtriers ou assassins mus par le goût du lucre, la bêtise, la haine ou la vengeance, tous sont au rendez-vous.

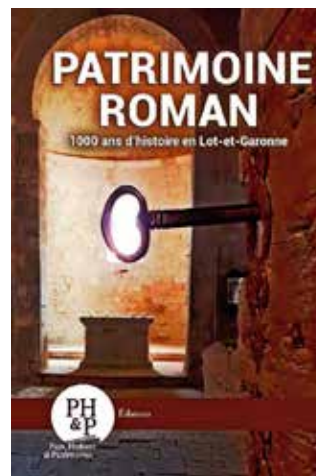
Seconde Guerre Mondiale dans le Lot-et-Garonne

Benoît Boucard. Éditions La geste. 18 €. 265 pages

Archéologue et historien de formation, l'auteur raconte l'histoire du Lot-et-Garonne au travers des destins des hommes et des femmes, leur quotidien, la guerre, la Résistance et la politique... Des personnalités, dont le rôle héroïque, dramatique, tragique sont mises en lumière et marquent cette



période dans le département. Revivez l'histoire du département à travers des hommes et des femmes lambda de cette période. Depuis le XVII^e siècle, le Lot-et-Garonne n'a pas été le théâtre de grands événements guerriers, même si des affrontements ont existé, tant lors de la Révolution française, de la période Napoléonienne ou encore lors du coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte en 1851. Mais ces événements sont peu nombreux. Contrairement à la guerre de 1914-1918, celle de 1939-1945 vient directement impacter la vie des hommes, des femmes du Lot-et-Garonne ainsi que son Histoire. Ce n'est qu'à partir de 1943 que les événements s'accroissent et que la guerre prend peu à peu un autre visage.



Patrimoine roman, 1 000 ans d'histoire en Lot-et-Garonne

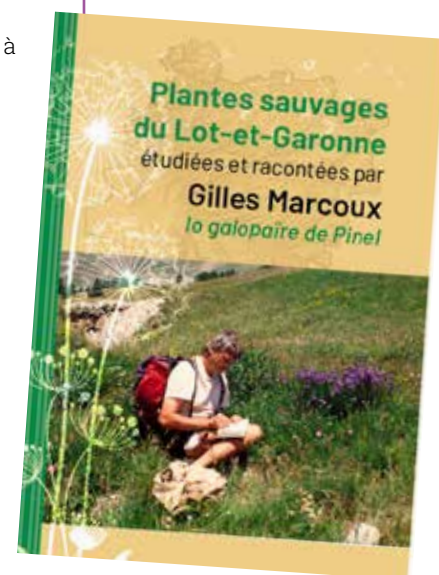
Pierre Simon, Alain Beschi, Maria Dauchez-Garrouste, Émeline Domingie, Sylvie Faravel, Mireille Labouhume-Colas, Jean-Luc Moreno, François Peltier, Stéphane Rouquet. Éditions L'association de Penne-d'Agenais Pays, Histoire et Patrimoines (PHP). 24 €. 250 pages

De nombreuses belles églises romanes existent en Lot-et-Garonne : Saint-Caprais à Agen, l'actuelle cathédrale, Layrac, Moirax, Mézin, Aubiac, Saint-Pierre de Buzet, Le Mas, Sainte-Livrade-sur-Lot, Monsempron-Libos... Il y a aussi beaucoup d'églises plus modestes qui ont gardé leur allure romane avec leurs proportions équilibrées, et des vestiges : 200 sur environ 430 églises encore debout. L'ambition de cet ouvrage n'est pas l'exhaustivité mais d'aider à saisir l'évolution de ces églises, à comprendre, à débusquer et surtout à admirer ces restes romans, même quand il y a un clocher du XIX^e siècle. Il s'agit de voir les chevets, les chœurs voûtés en cul-de-four, de repérer les portes, de chercher les petites fenêtres primitives. L'ouvrage veut aussi vous donner quelques pistes sur la vie paroissiale, sur les peintures médiévales, sur la permanence de l'esprit roman aujourd'hui.

Plantes sauvages du Lot-et-Garonne

Étudiées et racontées par Gilles Marcoux. Dominique Michelin. Les Éditions du bord du Lot. 24 €. 356 pages

Gilles Marcoux est un personnage hors du commun : docteur en biologie, professeur de sciences de la vie et de la terre, botaniste, plus généralement naturaliste et puits de sciences aux multiples centres d'intérêt. Il a aussi une solide connaissance de la faune, en particulier les oiseaux, les amphibiens et les reptiles. Il a effectué de nombreux séjours naturalistes en France et dans plusieurs pays du monde. Né en 1946 près d'Albi, il s'installe en Lot-et-Garonne en 1984 pour des raisons professionnelles. Il s'implique dans des associations naturalistes locales et devient, en particulier, administrateur de la Sépanlog. Pendant une trentaine d'années, il étudie inlassablement la flore locale, en digne successeur des botanistes du XIX^e siècle (Jean-Florimond Boudon de Saint-Amans, Odon Debeaux) auxquels il fait souvent référence. Il note quotidiennement ses observations dans un carnet de terrain, prends une multitude de clichés et partage son savoir en animant les sorties nature de la Société des sciences naturelles et agricoles de l'Agenais. Il rédige des articles publiés dans « Los galopaires », bulletin de cette association. Ce sont ces textes que Dominique Michelin a rassemblés dans cet ouvrage. Avec ses écrits qui mêlent érudition, humour et simplicité, Gilles Marcoux nous transmet sa passion pour la nature et son envie de voir l'humanité se réconcilier avec elle...



CONCOURS CONTES ET NOUVELLES

À vos plumes !

Le 19^e concours de contes et de nouvelles organisé par la Communauté de communes du Pays de Lauzun est lancé ! Cette année, le thème est « Masque(s) ».

Vous avez jusqu'au 15 avril pour déposer vos copies.

Vous pouvez participer dans l'un de ces 4 catégories :

- Primaires : Conte (maximum 4 pages - illustrations souhaitées)
- Collégiens : Conte (maximum 4 pages)
- Lycéens : Nouvelle (maximum 8 pages) ou Conte (maximum 4 pages)
- Adultes : Nouvelle (maximum 8 pages) ou Conte (maximum 4 pages)

Renseignements et règlements au 05 53 94 49 21 ou sportculture@ccpl47.fr ou 47actus.fr

Le lieu mystère

Cette photo se trouve en première page de ce journal. Mais, de quel village du Lot-et-Garonne s'agit-il ?

Le Conseil départemental offre une corbeille de produits locaux au gagnant.

Pour jouer, c'est simple. Il suffit de mentionner sur un bulletin libre ou par mail votre réponse à la question « De quel village s'agit-il », ainsi que vos coordonnées (adresse, mail et téléphone) et de l'envoyer avant le 17 février minuit (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse ci-dessous. Un tirage au sort désignera le gagnant parmi les bonnes réponses. Il sera averti par courrier ou téléphone. Le jeu est ouvert aux seules personnes résidant en Lot-et-Garonne à l'exception des agents du Conseil départemental. La participation est limitée à un bulletin par foyer (même nom, même adresse).

Hôtel du Département, Jeu « Le lieu mystère », Direction de la communication, 47922 Agen Cedex 9 ou 47magazine@lotetgaronne.fr

« Les informations recueillies à partir de ce jeu font l'objet d'un traitement informatique auquel vous consentez et sont uniquement destinées au service communication du Département de Lot-et-Garonne afin de gérer votre participation au jeu concours « Le lieu mystère ». Ces données ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales et ne font pas l'objet d'un traitement automatisé. Leur durée de conservation est de 6 mois avant anonymisation ou destruction.

Conformément au cadre juridique sur la protection des données personnelles en vigueur (RGPD et Loi informatique et liberté modifiée), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation ou d'effacement des informations qui vous concernent ou vous opposer au traitement des données, que vous pouvez exercer, en justifiant de votre identité à l'adresse suivante : contact-dpd@lotetgaronne.fr ou par courrier au Département de Lot-et-Garonne, à l'attention du Délégué à la Protection des Données, 1633 av du Général Leclerc 47922 Agen Cedex 9. »



5^e édition

dans le cadre de la SEMAINE DU MIEL
du 15 au 22 janvier 2022

Le Conseil départemental
et l'Abeille Gasconne
présentent



Fabriqué en Lot-et-Garonne

Le
Marché
au
Miel

ENTRÉE
GRATUITE
PARKING GRATUIT

Hôtel du Département - AGEN

22 JANVIER
de 9 h 30 à 17 h



Respectez les consignes
sanitaires en vigueur
Port du masque obligatoire
Pass sanitaire demandé



LOT-ET-GARONNE
Le Département Cœur du Sud-Ouest

